

NOUVEAU PLUI-H
EN COURS
D'ÉLABORATION P. 8-9

LA VILLE REÇOIT
LE LABEL VILLE
EUROPÉENNE P. 11

CIRQUE SUR
L'EAU AU PARC
MASSOT P. 27

mém'Orens

N°263 - MAI - JUIN 2022



MASSOT, CÔTÉ PARC



**BUDGET 2022: UN BUDGET
AMBITIEUX ET MAÎTRISÉ**

 **Saint-Orens
de Gameville**
www.ville-saint-orens.fr



Carnaval des Animaux - dans le cadre de la « Caravane des Animaux », projet développé par tous les acteurs culturels de la Ville, municipaux, associatifs et Altigone.



Chasses aux œufs dans le parc municipal Massot et à la maison de retraite A. Labouilhe - avec l'Espace Pour Tous au parc municipal Massot.



11^e concours international et francophone « Les Arts littéraires » - Madame le Maire, empêchée, fut représentée par son adjoint Serge JOP qui a remis à la jeune Séléna Janhsen le prix de la Ville de Saint-Orens.



Saint-Orens a accueilli le championnat de France de jujitsu - Cet événement de dimension nationale s'inscrit dans le Label Terre de Jeux 2024 de la Ville.



Cérémonie de citoyenneté - Le 12 mars, 30 Saint-Orennais de 18 ans ont reçu leur 1^{ère} carte d'électeur. Madame le Maire Dominique Faure a ensuite longuement échangé avec les jeunes majeurs et leurs familles lors de l'apéritif de clôture.



Inauguration de la fresque « Jacasseries, l'assemblée des animaux » réalisée par l'artiste graffeur 100Taur, dans le cadre du projet Caravane des Animaux



Nous voilà à l'aune du printemps, les beaux jours arrivent, nous sortons de près de deux ans de COVID et nous espérons tous que le plus dur est derrière nous. Nous avons su faire preuve de solidarité et ainsi traverser au mieux cette période qui a bouleversé notre vie quotidienne. Sur Saint-Orens, de nombreux projets ont pu se poursuivre et je veux saluer le rôle des habitants qui ont su faire preuve de dynamisme et d'engagement, saluer également le civisme qui est le nôtre à Saint-Orens, plaçant la commune dans les villes qui votent le plus en France.

Nous venons de voter le budget et celui-ci met en avant nos priorités, l'éducation, le social, la valorisation des espaces publics, tout en maintenant la fiscalité locale à un niveau constant. Vous verrez apparaître une épargne nette en 2021 de près de 800 000 € qui va contribuer au financement de nos investissements pour mieux anticiper la mise en œuvre des grands projets.

Les travaux au Château et à la Halle Catala avancent et les lieux seront opérationnels début 2023 comme prévu. Le projet autour de la Villa Massot et du Parc est en cours d'élaboration, nous vous invitons nombreux le 30 juin à 18 h 30 à venir découvrir, dans le parc autour d'un moment festif, le projet qui est le fruit de plusieurs consultations, et nous remercions chaleureusement tous ceux qui y ont contribué.

Votre participation à la construction de la commune est une priorité, d'autres projets vous seront soumis régulièrement, nous vous y attendons. Cet esprit citoyen et civique est d'ailleurs à saluer et nous en avons eu la preuve avec la cérémonie citoyenne qui a rassemblé de nombreux jeunes et leurs familles, cérémonie qui a permis également au service jeunesse d'échanger avec eux sur leurs attentes et leurs besoins, certains seront bientôt des référents de quartiers, belle initiative. Une autre initiative citoyenne que nous portons est le projet « Saint-Orens bas carbone » dont vous trouverez le détail dans ce magazine et qui doit nous aider à rentrer dans « le dur » des démarches vertueuses pour la planète.

À noter la fête des city stades qui s'inscrit dans le cadre du label Terres de Jeux 2024. Nous allons accélérer pour faire de Saint-Orens un grand terrain de jeu, Paris 2024 est un formidable moment pour notre pays, nous allons y contribuer via différents moments ou événements pas uniquement sportifs, car les valeurs de l'olympisme, respect, excellence, amitié, invitent à nous rassembler.

Enfin, à l'approche de cette fin d'année scolaire, un mot pour les associations qui vont se lancer dans tous les événements de fin d'année et qui ont œuvré tout au long de l'année par leur engagement à égayer le quotidien de tout un chacun.

Bon printemps à tous !

Dominique Faure, Maire de Saint-Orens

| | |
|---------------------------|--------------|
| Saint'O Actualités | 4-5 |
| En couverture | 6-7 |
| Saint'O Infos | 8-13 |
| Saint-O Nature | 14-15 |
| Travaux | 16-17 |
| St-O Eco | 18-20 |
| Entre Générations | 21-22 |
| Vie sociale | 23-24 |
| Saint-O Sportive | 25-26 |
| Saint-O Culture | 27-30 |
| Portrait | 31 |
| Vie métropolitaine | 32 |
| Agenda / Carnet | 33 |
| Infos pratiques | 34 |
| Tribunes libres | 35 |

Mém'Orens n° 263

Magazine d'information bimestriel de la mairie
de Saint-Orens de Gameville

Édition Mai-Juin 2022
8000 exemplaires imprimés

Directeur de la publication :

Serge Jop, Adjoint à la Communication

Édition : service Communication / Tél. : 05 61 39 54 34 /
courriel: communication@mairie-saint-orens.fr

Conception : Ogham - 05 62 71 35 35

Impression : Imprimerie Ménard - 05 61 00 37 00

Distribution : Ville de Saint-Orens

Photos et illustrations : service Communication / 123RF

Mairie de Saint-Orens de Gameville

46 avenue de Gameville

31650 Saint-Orens de Gameville

05 61 39 00 00

f @villedesaintorensdegameville

@ villedesaintorensdegameville

in villedesaintorensdegameville

Énergie : les contrats de l'achat groupé arrivent à échéance



En juin 2021, de nombreux ménages ont présenté un intérêt pour l'achat groupé de gaz organisé par la Mairie de Saint-Orens de Gameville. Après un an, le fournisseur Ohm Énergie va reconduire tacitement les contrats. La Mairie et le prestataire Wikipower vont contacter les ménages pour les conseiller sur le choix à réaliser : maintien du contrat ou souscription à une autre offre.

Grâce à la force du nombre, il a été possible de négocier en juin 2021 des offres avantageuses auprès du fournisseur Ohm Énergie. Ces offres présentaient un tarif fixe pendant un an et une réduction qui était de 18,6 % par rapport au Tarif Réglementé de Vente de gaz du mois de Juin 2021.

Depuis quelques mois, les tarifs de l'énergie sont en très forte hausse. Dans ce cadre, l'offre de l'achat groupé d'énergie en gaz a protégé les habitants qui y ont souscrit. En effet, le prix fixe les a protégés des nombreuses hausses et le tarif présente actuellement une réduction de 49,6 % par rapport au Tarif Réglementé de Vente de gaz. L'offre de l'achat groupé constitue donc une solution réelle en termes de pouvoir d'achat.

Cependant, une année s'est presque écoulée depuis le lancement de l'action et les offres arriveront bientôt à échéance (courant juin-juillet selon la date de souscription). Le fournisseur va donc reconduire tacitement les contrats négociés via l'achat groupé.

Inévitablement, les tarifs évolueront à la hausse, conformément à la hausse des marchés de l'énergie.

Dans le cadre de l'achat groupé, la Mairie de Saint-Orens ainsi que le prestataire Wikipower assurent un suivi attentif des nouveaux contrats de Ohm Énergie. Dès lors, les nouvelles conditions contractuelles seront analysées par le prestataire Wikipower. Celui-ci écrira à l'ensemble des ménages qui ont souscrit à l'offre de

l'achat groupé, au plus tard le 15 juin, afin de les informer sur la qualité des offres de renouvellement et les conseiller sur le choix à réaliser : maintenir le contrat auprès du fournisseur Ohm Énergie ou souscrire à une autre offre tarifaire. ■

Si vous avez souscrit à l'offre de gaz de l'achat groupé et que vous n'avez pas reçu d'e-mail ou de courrier avant le 15 juin, nous vous invitons à prendre contact avec l'équipe de Wikipower en charge de l'achat groupé par téléphone au 05.82.95.41.81 ou par e-mail : info@saint-orens-energie.fr

Evolution des prix du gaz (en €/kWh HT - zone 1)



Projet Massot : rendez-vous le 30 juin dans le parc

Le 30 juin, nous fêterons les 1 an d'ouverture du parc municipal Massot : l'occasion de présenter ce qui est ressorti des réunions / ateliers, dont la dernière le 7 février, ainsi que des réponses au questionnaire en ligne. Vous avez été nombreux à nous soumettre vos idées, alors rendez-vous le 30 juin à 18 h 30 dans le parc municipal pour découvrir le projet.

La municipalité a choisi de concevoir ce moment de restitution du projet sous forme d'une exposition extérieure dans le parc. **Vous serez invités à déambuler avec les porteurs du projet sur un parcours de panneaux explicatifs des nouveaux usages du parc et de la Villa.** Pour rappel, les quatre grands thèmes sur lesquels vous aviez été invités à réfléchir sont : le parc, son aménagement et ses animations, l'espace de travail partagé, la salle mutualisée et les projets pour la jeunesse.

Cette restitution in situ se conclura par un moment de convivialité avec une animation culturelle et un apéritif dînatoire.

En attendant, avec les belles journées de printemps, profitez du parc ! Il sera bien-

tôt accessible directement depuis le cœur de ville par un cheminement qui rejoint la porte arrière.

Il est ouvert du mardi au dimanche de 9 h à 18 h jusqu'au 31 mai, puis jusqu'à 21 h à partir du 1^{er} juin. ■



De nombreuses idées ont émergé des ateliers organisés lors de la 2^e soirée de concertation, le 7 février 2022

Innovons ensemble pour le climat « Saint-Orens bas carbone » : appel à bénévoles

L'accord de Paris vise à limiter le réchauffement de la planète à moins de 2 degrés en 2100, limite au-delà de laquelle l'évolution du climat devient incontrôlée. Pour ce faire, les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) doivent diminuer de -55 % sur le territoire européen d'ici à 2030. Réduire nos émissions de GES, c'est l'affaire de tous, à tous les niveaux. La municipalité de Saint-Orens souhaite agir au niveau communal avec ses compétences. C'est pourquoi elle initie l'action « Saint-Orens Bas Carbone ».



Que signifie « bas carbone » ?

L'intitulé « bas carbone » se réfère à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dues à l'activité humaine, et notamment à l'utilisation des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz). Les GES se composent essentiellement de **dioxyde de carbone** : c'est ce gaz qui crée le réchauffement de la planète.

Qu'est-ce que l'action « Saint-Orens bas carbone » ?

La démarche consiste dans un premier temps à **sélectionner** les grands projets de la municipalité qui ont un impact sur les émissions de GES de la commune et à **sensibiliser** les Saint-Orennais à cette problématique. **Une équipe pluridisciplinaire sera chargée de travailler sur la réduction des émissions en rapport avec 4 grands axes : le transport, l'alimentation, le logement et la consommation.**

Ces études seront accompagnées d'actions de communication et de sensibilisation au niveau des quartiers, des agents municipaux, des écoles...

APPEL À BÉNÉVOLES



L'action « Saint Orens Bas carbone » est aussi ambitieuse qu'indispensable. Sa réussite ne peut être que collective, toutes les contributions, commentaires, idées seront les bienvenus.

C'est pourquoi le groupe d'action est à la recherche de citoyens, d'associations ou d'entreprises qui souhaiteraient intégrer cette équipe pluridisciplinaire pour travailler à une meilleure prise en compte des objectifs de réduction des GES dans la commune.

Vous souhaitez être bénévole ?

Remplissez le formulaire en flashant le code ou sur mairie-saint-orens.fr/environnement/actualites ■



Alice VALÉRA

Conseillère déléguée
à la Gestion Budgétaire



Des finances saines : un budget ambitieux et maîtrisé

Le budget 2022 de la Ville a été approuvé lors du conseil municipal du 29 mars dernier.

Le compte administratif 2021

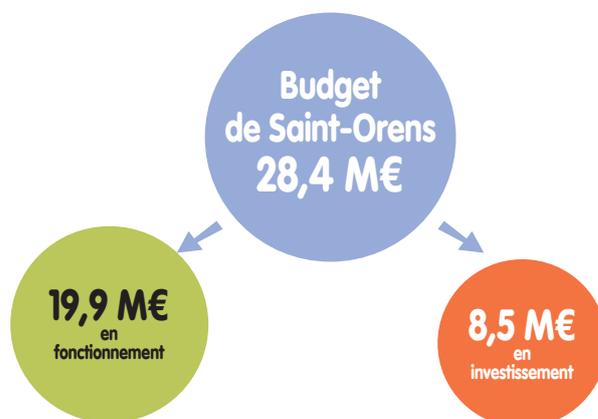
Avant de voter le budget, le Conseil Municipal a approuvé le bilan financier de 2021 : c'est le compte administratif.

À la clôture des comptes, l'exécution 2021 présente un excédent de 792 246 €, qui a été transféré au budget 2022 pour contribuer aux investissements. ■

Les grandes orientations

- Maintien des taux de fiscalité
- Rationaliser et optimiser toutes les charges de gestion
- Maîtriser les dépenses de personnel avec quelques recrutements stratégiques pour mener les 10 politiques publiques du mandat et les projets associés
- Planifier les investissements sur la durée du mandat et prioriser ceux bénéficiant de financements afin de contenir le recours à l'emprunt
- Affecter les recettes exceptionnelles au financement annuel des dépenses d'investissement

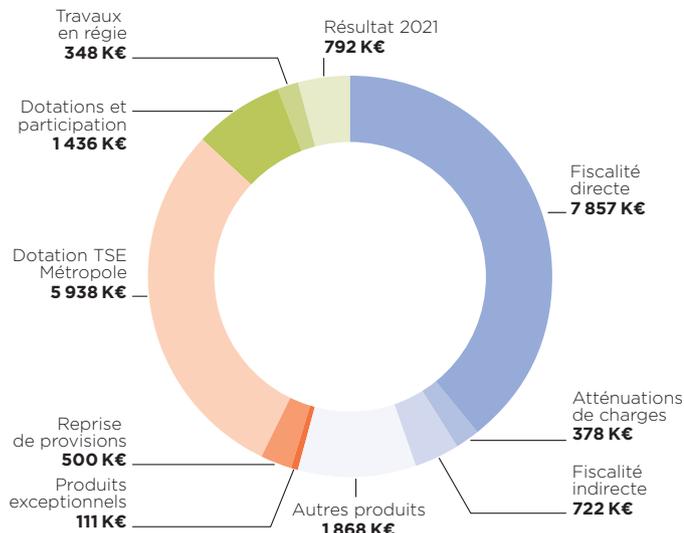
Budget 2022 : les chiffres-clés



Budget de fonctionnement 2022 : 19,9 M€

Le budget de fonctionnement correspond aux dépenses et recettes liées à la gestion courante.

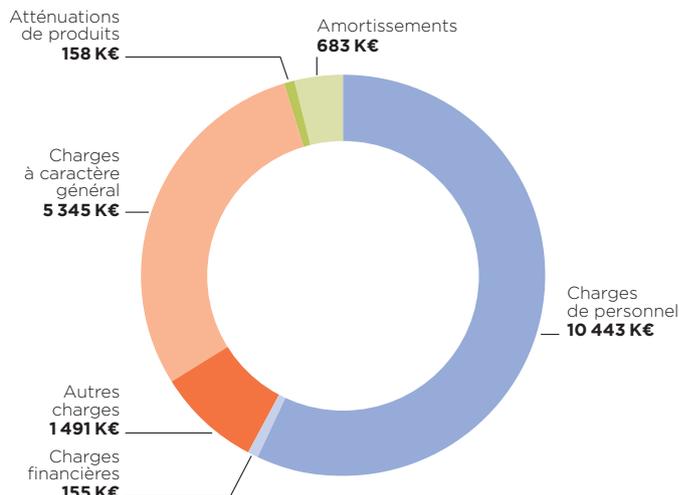
Les recettes de fonctionnement :
+1% par rapport à 2021



Les dépenses de fonctionnement :
+8,5% par rapport à 2021

Il s'agit des moyens nécessaires à la réalisation de l'ensemble des activités des services (moyens humains, moyens techniques, dépenses d'activités, subventions/participations), ainsi que le remboursement des intérêts de la dette.

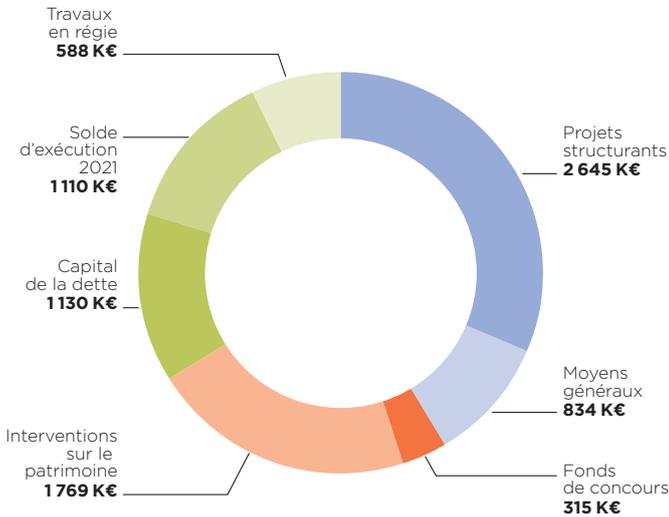
La hausse des tarifs des matières premières, des énergies, des carburants, aura un impact sur les dépenses. ■



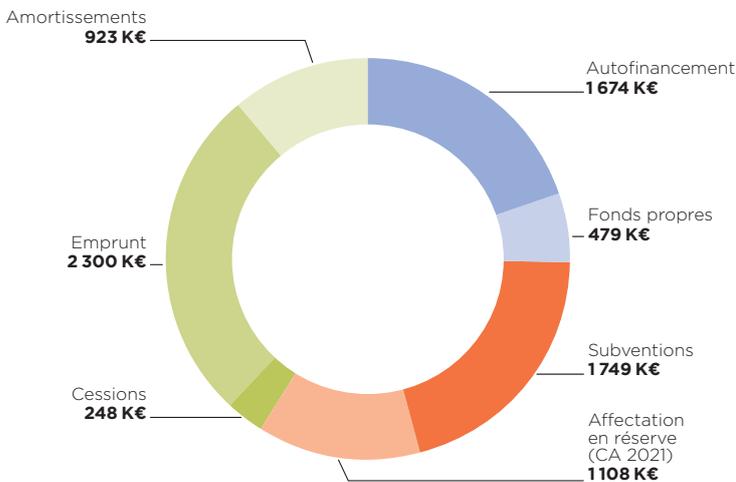


Le budget d'investissement 2022 : 8,5 M€

Les dépenses d'investissement (en milliers d'€)



Les recettes d'investissement (en milliers d'€)



FOCUS SUR 9 PROJETS PHARES

dont les travaux s'achèveront en fin d'année.



2 100 000 €

Réhabilitation du Château Catala



560 000 €

Équipements des groupes scolaires

220 000 €

4^e groupe scolaire (études préliminaires)



506 000 €

Travaux d'entretien du patrimoine



475 000 €

Matériels techniques, mobiliers



206 000 €

Équipements sportifs



65 000 €

Culture



202 000 €

Équipements informatiques



93 000 €

Effacement des réseaux aériens télécoms



66 000 €

Études pour le projet Massot (villa et parc)

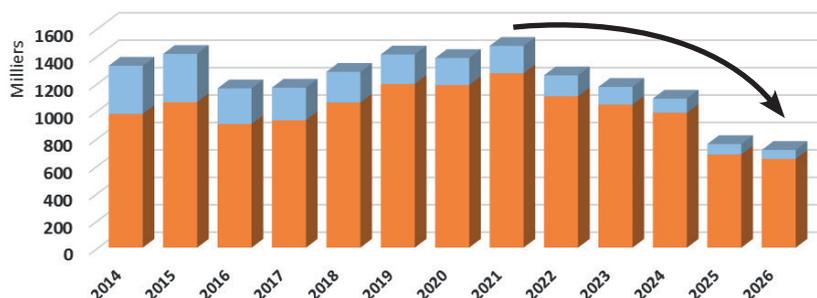


65 000 €

Accessibilité

Le remboursement de la dette en 2022

Évolution des intérêts (en bleu) et du capital (en orange).



Fiscalité : pas d'augmentation des taux communaux

Pour en savoir plus, consultez le budget sur : ville-saint-orens.fr/mairie/le-budget

Depuis février 2022, un nouveau PLUi-H est en cours d'élaboration



Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat

Au cœur de votre quotidien
toulouse métropole

La Cour Administrative de Bordeaux a confirmé par son arrêt du 15 février 2022 l'annulation du PLUi-H de Toulouse Métropole, approuvé à l'unanimité le 11 avril 2019. Les procédures d'évolution du PLUi-H en cours à ces dates ont été par conséquent annulées. Toulouse Métropole a prescrit l'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme intercommunal lors de son conseil métropolitain du 10 février 2022.

La Ville de Saint-Orens porte l'objectif et l'ambition de préserver les quartiers pavillonnaires et de réserver les logements à quelques lieux comme le Tucard, qui accueillera un parc arboré de 4 hectares et le 4^{ème} groupe scolaire en 2025.

Loi Climat et Résilience : un nouveau contexte législatif à intégrer

Inspirée des travaux des 150 membres de la Convention citoyenne pour le climat, la loi Climat et Résilience, adoptée le 22 août 2021, fixe des objectifs de réduction de l'artificialisation des sols. **La promulgation de cette loi représente un changement de paradigme en matière d'urbanisme** : l'extension urbaine sur les espaces agricoles, naturels et forestiers deviendra l'exception, et le renouvellement urbain et la densification des espaces déjà urbanisés seront au cœur de l'élaboration du nouveau PLUi-H.

Une première échéance en 2031 : les communes et intercommunalités devront être parvenues à réduire par deux le rythme de leur consommation effective d'espaces agricoles et forestiers.

L'objectif fixé par la loi Climat et résilience reste l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. Autrement dit, à cette date, toute artificialisation devra avoir cessé ou être compensée par au moins autant de « renaturation » ou « désartificialisation ».

Quid de l'obligation de production de logements ?

L'annulation du PLUi-H par le Tribunal Administratif de Toulouse dans ses déci-

sions des 30 mars et 20 mai 2021 a entraîné la disparition de son volet Habitat.

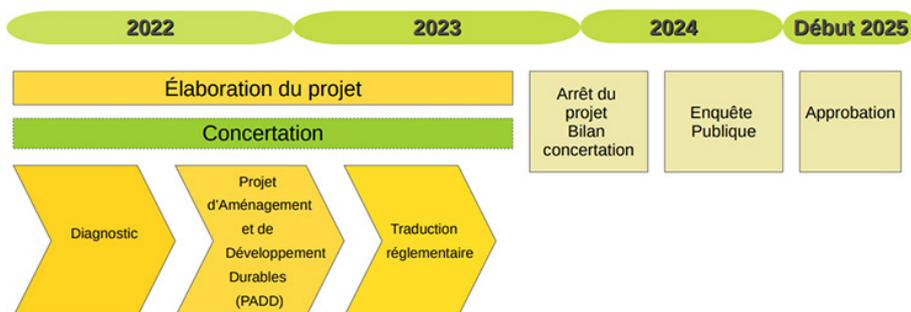
Dans l'attente de l'élaboration du nouveau PLUi-H, la Métropole a voté, lors du Conseil du 14 octobre 2021, un pacte métropolitain pour l'habitat. **Il confirme le maintien de l'objectif de production de 7 000 logements par an à l'échelle métropolitaine et le taux de 35 % minimum de logements locatifs sociaux, qui nous impose une croissance d'environ 230 logements par an comme précédemment.**

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique qui traduit l'expression du projet politique d'aménagement et de développement durables de Toulouse Métropole. Il fixe les grandes orientations stratégiques d'aménagement et les règles d'occupation et d'utilisation du sol sur le territoire métropolitain.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) traduit le projet politique en matière d'habitat, afin de répondre aux besoins en hébergement, d'améliorer la mixité sociale et de répondre aux besoins des publics spécifiques. À Saint-Orens, nous implorons Toulouse Métropole d'avoir les investissements en transports en commun, voiries et pistes cyclables réalisées avant d'accueillir davantage de nouveaux habitants. ■

Élaboration du nouveau PLUi-H : où en est-on ?

Dans le but de permettre à tous les habitants de la métropole de s'exprimer, le nouveau PLUi-H fait l'objet d'une concertation pendant toute la durée de son élaboration pour n'être clôturée qu'environ trois mois avant l'arrêt du projet.



Pour ce faire, un registre et un dossier de concertation sont mis à disposition du public au Centre Technique Municipal, 10 rue du Négoce. Ils sont consultables pendant les horaires d'ouverture. Le dossier, composé de la délibération de prescription et de l'avis de concertation, sera complété au printemps par un diagnostic du territoire.

En complément, une page internet dédiée au nouveau PLUi-H est ouverte sur le site de Toulouse Métropole. Celle-ci propose un lien vers un registre dématérialisé afin de le rendre accessible au plus grand nombre à tout moment.

Des rencontres avec le public seront également organisées. Les dates et lieux seront communiqués ultérieurement. ■

Les conséquences concrètes de l'annulation du PLUi-H pour notre commune



Serge JOP

Adjoint en charge de l'Urbanisme, de l'Aménagement urbain, de la Communication, du Protocole, de la Défense et des Anciens Combattants

Dans le cadre du précédent PLUi-H, la construction du CFA Propreté d'environ 70 apprentis avec une résidence étudiante attenante était actée dans le secteur Albigès. Toutefois, le retour au PLU, induit par l'annulation du PLUi-H, a eu pour conséquence de mettre en œuvre une procédure de « déclaration de projet ».

Au vu de l'investissement déjà réalisé par le porteur de projet (acquisition du terrain, obtention d'une autorisation d'urbanisme pour l'aménagement du terrain, ...) et de l'intérêt général que représente ce projet, **la commune a décidé, après validation de Toulouse Métropole, de mettre en œuvre une procédure de déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU pour reclasser en zone constructible les parcelles uniquement nécessaires à l'implantation du projet.**

L'annulation du PLUi-H a également nécessité une procédure de modification du PLU en vigueur pour les deux appels à projets de résidences lancés par la Ville. Les ajustements nécessaires sont plus rapides, la procédure devrait durer environ 6 mois.

1^{er} projet : résidences séniors, maison de santé et club des aînés sur le site de l'ancienne gendarmerie

Dans sa volonté de rendre la Ville accessible à toute personne, la commune souhaite la création de deux résidences séniors sur le site de l'ancienne gendarmerie, en complément de celle rue du Tucard. La première résidence sera composée d'environ 60 à 80 logements avec services : restaurant, espaces de convivialité, animations, sorties, piscine/spa...

La seconde sera très accessible financièrement et se composera d'une vingtaine de logements. Les locataires pourront, s'ils le souhaitent, avoir accès aux services proposés par la première résidence.

Le projet accueillera également une maison de santé, de 500 à 1000 m², et une salle communale de 300 m² réservée au club des aînés.

Le projet pourra proposer en supplément de grands logements en accession libre sous réserve qu'ils s'intègrent harmonieusement au programme.

La valorisation des espaces verts existants et créés sera une priorité avec la présence de parc, potager, parcours de santé,...



1^{er} projet : périmètre envisagé sur le site de l'ancienne gendarmerie, sous réserve de l'accord de tous les propriétaires



2^e appel à projet : périmètre envisagé à l'angle de la rue Pablo Neruda et de la RM2, sous réserve de l'accord de tous les propriétaires

2^e appel à projet : une résidence haut de gamme à l'angle de la rue Pablo Néruda et de la RM2

Afin de venir compléter l'offre existante en cœur de ville, la commune souhaite la création d'une résidence haut de gamme d'environ 30 grands logements (moyenne de 100 m²) avec de belles prestations et services de qualité : grandes terrasses, rooftop, patio, beaux extérieurs, piscine, ascenseur...

Des locaux modulables en rez-de-chaussée du(es) bâtiment(s) permettront l'implantation de services et commerces venant en complément avec l'offre existante sur la commune : sous réserve de leur accord, La Poste, la Police municipale et autre service public.

Une attention particulière sera portée à l'architecture, la qualité des matériaux et le traitement des espaces verts.

Dans le cadre de la sauvegarde des espèces protégées identifiées sur le site (Hirondelle des fenêtres), le projet devra prévoir l'installation de nids d'hirondelle artificiels. ■

Le Plan Communal de Sauvegarde : assurer l'alerte et la protection de la population en cas d'événement majeur



Carole FABRE-CANDEBAT

Adjointe en charge de la Santé Publique, de la Démocratie de Proximité et de la qualité de vie : Vie des Quartiers, Vie Associative, Vie de la Cité



Risques majeurs sur la commune



Le risque inondation



Le risque mouvement de terrain
Sécheresse



Les phénomènes climatiques



Le risque rupture de barrage



Le risque transport
de matières dangereuses



Le risque nucléaire

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil opérationnel du Maire en cas d'événement de sécurité civile : tempête, inondation, explosion, épidémie... Ce document décrit les risques naturels et technologiques présents sur la commune, ainsi que les dispositions à mettre en œuvre par la collectivité pour sécuriser la population. Cela comprend l'alerte des administrés, la sécurisation des biens et des lieux sinistrés, ou encore la communication pendant l'évènement.

Afin d'initier une culture de la prévention des risques et de la sécurité civile, la commune révisé son PCS. Tous les services de la collectivité sont mobilisés pour contribuer à l'élaboration d'un document opérationnel et cohérent, permettant une intervention optimale de la collectivité en cas d'urgence.

Les citoyens peuvent également prendre part à cet effort collectif en étant **bénévole au sein de la réserve communale de sécurité civile**, qui s'appuie sur les compétences et les solidarités locales. Placés sous l'autorité du Maire, les réservistes sont chargés d'apporter leur concours dans les situations de crise, mais concrètement, chacun d'entre nous peut participer à l'élan de solidarité en apportant une aide matérielle ou logistique aux services municipaux.

Vous souhaitez intégrer la réserve communale de sécurité civile ? Vous seriez prêts à mettre à notre disposition du matériel ou des compétences particulières pour répondre à une situation d'urgence ? Vous pouvez compléter le formulaire en ligne sur le site de la Ville dans l'onglet Environnement, ou renvoyer le coupon-réponse mis à votre disposition aux accueils de la Mairie et du Centre Technique Municipal.

Pour être informés en temps réel en cas de crise majeure, inscrivez-vous à l'alerte SMS sur le site internet de la Ville.

Et si vous êtes une personne dite vulnérable (personne isolée, senior, à mobilité réduite, en situation de handicap) signalez-vous à l'aide du coupon-réponse agrafé au centre du magazine. L'apparition de conditions climatiques exceptionnelles (inondations, canicule...) ou d'accident majeur peut mettre en danger les personnes dites à risques. L'inscription sur ce registre annuel confidentiel permet de vous avertir de façon individuelle et/ou faciliter votre assistance en cas de danger ou d'urgence. ■

Formulaire en ligne : ville-saint-orens.fr/environnement/actualites

La ville reçoit le label **Ville européenne**



Jean-Pierre GODFROY

Premier Adjoint en charge de la Mobilité, des Transports en commun, des déplacements, de la circulation et de la Promotion de l'Europe



Jean-Pierre Godfroy, vous êtes 1^{er} adjoint en charge de la Promotion de l'Europe. En quoi consiste le Label Ville Européenne ?

Le Label Ville Européenne rassemble près de 90 communes françaises qui souhaitent instaurer une nouvelle approche de l'Europe et sensibiliser la population, y compris le jeune public. Les communes identifiées par ce label constituent des acteurs clés et des relais des institutions européennes au niveau local. De ce fait, la ville de Saint-Orens a souhaité instituer une nouvelle approche globale sur l'Europe, plus active et plus participative.

Faire vivre l'esprit européen au sein de son territoire et réaliser des actions destinées à ancrer l'Europe dans le quotidien est un objectif de la municipalité actuelle. C'est ainsi que dès 2014, le drapeau européen fut accroché sur le fronton de la mairie. Cette démarche de labellisation prend tout son sens au moment de la Présidence Française de l'Union Européenne.

Quelles actions ont été réalisées dans le cadre du label ?

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Orens a établi un partenariat avec la Maison de l'Europe – Europe Direct Toulouse Occitanie afin de promouvoir les valeurs et la culture européennes.

Chaque année, notre collectivité organise une « Semaine de l'Europe » destinée à développer auprès des jeunes et de leurs parents le sentiment d'appartenir à une même communauté européenne: expositions, jeux, dialogues, repas européens dans les cantines scolaires, interprétation de l'« Ode à la Joie » de Beethoven, hymne officiel de l'Union Européenne, par notre École Municipale de Musique...

En mai 2021, une nouvelle étape a été franchie au travers de l'inauguration d'un « Kiosque de l'Europe » à l'accueil de la Mairie Principale. Ce Kiosque met à disposition du public un ensemble d'informations générales, variées et officielles sur l'ensemble des institutions européennes et leur fonctionnement.

Qui décerne le label Ville européenne ?

Ce label est décerné par les bénévoles des trois organisations : les Jeunes Européens, le Mouvement Européen et l'Union des Européens Fédéralistes. Il récompense notre bilan des actions réalisées dans le cadre de la grille d'évaluation et nos projets d'envergure européenne.

La Ville de Saint-Orens de Gameville est désormais une ville européenne modèle en matière de promotion de la citoyenneté européenne pour le réseau des communes labellisées à l'échelle nationale !

La Plaque Ville européenne est un véritable gage de qualité. Elle ne peut être décernée qu'après une évaluation approfondie et la validation des candidatures en Comité de Pilotage.

Dorénavant encadrés par une Convention, les engagements des élus signataires pour la promotion de la démocratie européenne ne sont plus seulement déclaratoires. **Ce texte apporte une valeur nouvelle au Label Ville européenne et renforce nos objectifs.**

L'Europe n'est pas toujours facile à expliquer mais elle est présente tout autour de nous. Elle permet de mieux connaître l'autre pour mieux vivre ensemble et respecter les différences : « Unis dans la diversité ». ■

**La plaque Ville
Européenne sera
inaugurée le samedi
21 mai à 11 H
à l'occasion de la Fête
de l'Europe**

La Fête des voisins, c'est le vendredi 20 mai !

La Fête des Voisins est un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur pour faire connaissance avec les habitants de son quartier. Comme chaque année, la mairie tient à votre disposition des nappes, serviettes et autres goodies qui vous aideront à organiser une belle fête entre voisins !

Commissions de contrôle : VOTRE SÉCURITÉ... NOTRE RESPONSABILITÉ



Geneviève FERNANDEZ

Conseillère déléguée
à la Requalification des espaces publics,
à la Sécurité et au contrôle ERP

Un vieil adage dit « Mieux vaut prévenir que guérir ». C'est la mission de prévention en matière d'incendie et de sécurité des personnes que Madame le Maire a confiée à Geneviève FERNANDEZ. La Délégation municipale de Contrôle de la Sécurité des Etablissements Recevant du Public (ERP) est chargée de s'assurer de la sécurité des personnes présentes dans les locaux en cas de départ de feu ou d'incendie.

Que signifie le sigle « ERP » ?

Les ERP sont les Etablissements Recevant du Public, municipaux et privés, tels que les magasins de vente, les établissements sportifs couverts, les établissements scolaires, de soins, d'accueil de personnes âgées ou handicapées...

Qui compose la Commission de Contrôle de la Sécurité des ERP ?

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Garonne (SDIS31) est l'acteur principal en matière de **prévention incendie**. À Saint-Orens, le groupe de visite est souvent complété d'un représentant de la Police municipale et de la Gendarmerie. Parfois, la présence d'un représentant départemental de l'accessibilité s'impose. Les échanges sont riches d'enseignement et le sérieux et l'efficacité sont de mise.

« L'occasion m'est donnée de mettre à l'honneur le Lieutenant MARTINS du SDIS 31 avec lequel nous avons effectué plus de 15 demi-journées de contrôle de la sécurité incendie en 2021 sur notre commune. Le Lieutenant Martins a changé de secteur géographique, aussi je tenais à le remercier pour sa pédagogie. Moi-même issue d'une famille de pompiers (grand-père et père), formée aux exercices d'évacuation dans ma vie professionnelle, j'ai beaucoup appris à ses côtés », explique Geneviève FERNANDEZ.

En quoi consiste la mission de « préventionniste » du SDIS 31 ?

La mission du préventionniste est avant tout pédagogique, car le lieutenant est amené à délivrer des rappels à une bonne conduite avec bienveillance dans tous les ERP visités. Quelquefois, il est amené à faire preuve de plus de fermeté sur la tenue du Registre de Sécurité, document incontournable pour la Commission, ou sur la levée de prescriptions faites lors d'une précédente Commission et non solutionnées.

Le groupe de visite rencontre les responsables d'établissements, directeurs, gérants, et des responsables techniques internes à l'établissement ou externes (bureaux de contrôle). Les établissements contrôlés ont tous fait preuve d'une responsabilité exemplaire, qu'ils en soient remerciés, et reconnaissent l'intérêt des rappels à l'ordre et des conseils prodigués.

Comment se déroulent les Commissions de contrôle

Les Commissions se déroulent en 4 temps :

- **Vérification de la bonne tenue du Registre de Sécurité :** rapports et attestations fournis par les bureaux de contrôle sur les installations électriques, alarmes, climatisation...
- **Vérification des points de contrôle sur le terrain :** affichage des plans du bâtiment en cas d'intervention des pompiers, dégagement des voies de circulation, ouverture et fermeture des portes, éclairage de sécurité et analyse, sens de circulation en cas d'évacuation, moyens de désenfumage, ventilation, alarme ...
- **Phase de test des moyens de secours ou déclenchement d'alarme** qui permet de vérifier la bonne organisation de l'évacuation et des actions à mener en cas d'incendie.
- **Délibération et rapport :** La Commission délibère et donne un avis favorable ou défavorable, avec ou sans prescription. Lorsqu'il est défavorable, l'avis est donné avec prescriptions à lever lors d'une prochaine Commission de contrôle, dont l'échéance est déterminée en fonction du degré de sécurité engagée et du temps à la mise en conformité.

Vous pouvez fréquenter nos établissements en toute tranquillité, la commission veille à votre sécurité. ■



La nature en ville :

DÉBROUSSAILLAGE :

LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES (PARTIE 3)

Si les propriétaires ont l'obligation d'entretenir leurs parcelles pour limiter le risque d'incendie, il peut également exister des réglementations locales qui encadrent ou limitent les possibilités de débroussaillage. Il revient au propriétaire de s'informer des règles en vigueur sur sa commune afin de ne pas se mettre hors-la-loi.

Les communes fixent les orientations en matière de développement urbain et de préservation de l'environnement dans les documents d'urbanisme. Ce document réglementaire s'applique à tous les habitants de la commune. Des prescriptions s'imposent en fonction de la localisation de la parcelle, notamment en matière d'entretien et de gestion des espaces boisés et apparentés. Les documents d'urbanisme peuvent prévoir le maintien des alignements d'arbres, de haies ou des arbres isolés dans certains secteurs. **Ils peuvent également classer certains bosquets ou friches sous le régime de l'Espace Boisé Classé.** Ces classements portent obligation de ne pas modifier l'état boisé du peuplement et les coupes d'abattage d'arbres nécessitent une autorisation. **Le nettoyage des ronciers demeure toutefois possible pour des raisons liées à la sécurité et à la salubrité publique. En effet, outre le risque d'incendie, l'invasion de ronces et de végétation dense est susceptible de servir de refuge aux animaux dont la présence en ville n'est pas souhaitable, tels que les sangliers et les blaireaux, responsables de problèmes récurrents de sécurité et de dégradation de terrains.**

Faut-il faire une demande ?

Les parcs et jardins d'agrément de moins de 10 hectares et attenants aux résidences principales ne sont généralement pas sou-



Deux exemples de débroussaillage, l'un intensif, l'autre sélectif, pour limiter le risque d'incendie et la prolifération d'espèces indésirables

mis à autorisation de débroussaillage. **Il est donc possible d'entretenir votre parcelle du moment que vous ne coupez pas d'arbres et que vous ne modifiez pas la structure du sol.** Dans tous les cas, si vous avez un doute, nous vous recommandons de contacter le service urbanisme de la ville.

Que se passe-t-il en cas de non-respect du règlement d'urbanisme ?

En cas de constat d'une parcelle non entretenue, **un premier courrier de la mairie incite le propriétaire de la parcelle à indiquer dans un délai de 15 jours** les mesures qu'il va mettre en œuvre pour remédier au problème.

Sans action de sa part, le Maire l'informerait par un nouveau courrier qu'il sera dans l'obligation de faire procéder aux travaux d'office aux frais du propriétaire, en application de l'article 2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Où en sommes-nous actuellement ?

Comme vous avez tous pu le constater à la lecture des deux précédents numéros du Mem'Orens, la commune a initié une démarche générale avec la coopération efficace et les conseils éclairés de la Fédération des chasseurs et de l'association Sone, et a donné l'exemple en traitant le bois communal du Bousquet. Des propriétaires privés se sont également engagés dans cette démarche, et un premier espace important a déjà été entretenu : les massifs de ronces et taillis de la zone située au sud du rond-point de la rue de Lalande et formant un grand triangle limité par la rue de la Pradelle, le lotissement des Magnolias et, au sud, la commune avec Labège ont été supprimés courant mars.

Souhaitons que cette action, qui mérite d'être citée en exemple, soit suivie de nombreuses autres prises de conscience, contribuant ainsi au bien-vivre à Saint-Orens. ■

Contact : Service Urbanisme
05 61 14 88 44
urba@mairie-saint-orens.fr

Zone à faibles émissions : mode d'emploi

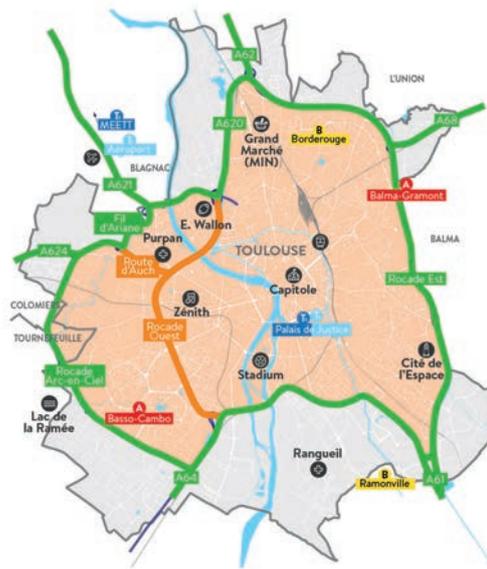
La Zone à Faibles Émissions (ZFE) est entrée en vigueur au 1^{er} mars 2022. Le dispositif cible en priorité les véhicules les plus polluants et montera en puissance progressivement. Premiers concernés par ces adaptations de circulation : les fourgonnettes, fourgons et poids lourds vignette Crit'air 5 et non classés (moins de 1 % du parc roulant de la métropole).

Qu'est-ce qu'une Zone à Faible Émissions (ZFE) ?

Il s'agit d'une zone géographique dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants ne peuvent plus circuler. Cette mesure demandée par l'État, en conséquence de sa condamnation par la Cour Européenne, est imposée aux agglomérations de plus de 150 000 habitants.

La ZFE englobe Toulouse à l'intérieur de la rocade, ainsi qu'une partie de Tournefeuille et de Colomiers.

Objectif : améliorer la qualité de l'air et la santé de plus de 430 000 habitants, soit 90 % de la population toulousaine. ■



- Limites communales
- Périmètre de la ZFE-m
- Grands axes hors ZFE-m
- Grands axes dans la ZFE-m (restreints à la circulation)

Icons for Crit'air categories 1 through 5, showing the corresponding color and number.



Ces panneaux signalent l'entrée et la sortie de la zone restreinte aux véhicules autorisés.

Suis-je concerné ?

Le déploiement de la ZFE se fera de manière progressive.

Ne pourront plus circuler dans la ZFE :

- > au 1^{er} septembre 2022 : les fourgonnettes, fourgons et poids lourds vignette Crit'air 4
- > au 1^{er} janvier 2023 : tous les véhicules motorisés certifiés Crit'air 4, 5 et non-classés
- > au 1^{er} janvier 2024 : tous les véhicules motorisés jusqu'au Crit'air 3

Des bénéfices pour notre santé : moins d'allergies et de problèmes respiratoires, diminution du risque de maladie cardiaque, protection des fonctions des reins et du foie.

Des bénéfices pour notre environnement : préserver nos quartiers et notre environnement (les animaux, la végétation, les bâtiments...).

Une mesure solidaire : les habitants qui résident à proximité des grands axes de circulation sont les plus touchés par la pollution de l'air (particules fines) ; or ils sont également souvent les plus précaires. ■

Des primes à la transition écologique



Avec son Plan de relance adopté en juin 2020, Toulouse Métropole souhaite accélérer la transition énergétique et écologique : pour faciliter la transition et atteindre les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le conseil de Toulouse Métropole a voté le 15 octobre 2020 des aides aux particuliers, aux associations et aux entreprises (TPE/PME).

Objectif

Créer des emplois non délocalisables sur le territoire de la Métropole, réduire notre dépendance aux énergies fossiles et les émissions de CO₂, améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie.

Cinq primes

Prime éco-rénovation : aide à la rénovation énergétique du logement principal pour les particuliers, propriétaires occupants, sans condition de ressources. Trois

primes cumulables de 1 000 € à 5 000 € : la prime rénovation, la prime rénovation BBC et la bonification pour l'usage de « matériaux bio-sourcés »

Prime solaire : aide à l'installation de panneaux photovoltaïques (25 % du montant HT de l'installation plafonnée 15 000 €) et de chauffe-eau solaires (25 % du montant HT de l'installation dans la limite de 1 000 €)

Prime véhicule + propre : Toulouse Métropole met en place des aides financières, à destination des particuliers, des

professionnels et des associations, pour le remplacement d'un véhicule polluant par un véhicule peu émissif.

Prime vélo : aide à l'achat, la location longue durée ou la transformation d'un vélo pour les particuliers (jusqu'à 600 € sous condition de ressource) et les entreprises et associations de moins de 250 salariés (jusqu'à 1 000 €).

Prime réparation : aide à la réparation d'appareils usagés auprès des artisans du réseau des « Répar'acteurs » pour soutenir les emplois de proximité, lutter contre le gaspillage et réduire les déchets.

L'aide s'élève à 30 % du montant hors taxe de la réparation, avec un maximum de 100 € d'aide par réparation.

Conditions et dépôt des demandes :
<https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/>

Composter pour réduire ses déchets à la source

Dans le cadre de son Plan Climat et de son Programme Local de Prévention des Déchets, Toulouse Métropole accompagne les habitants du territoire dans leurs démarches de réduction des déchets.

Toulouse Métropole vous propose d'acquérir un composteur individuel en bois pour favoriser la pratique du compostage domestique. Trois modèles sont proposés :

- > 300 litres (15 €)
- > 400 litres (15 €)
- > 600 litres (25 €)

Pour acquérir un composteur individuel, rendez-vous sur le site Internet de Toulouse Métropole : demarches.toulouse-metropole.fr qui permet la réservation, le règlement et le choix du site de retrait en ligne, quel que soit le lieu de résidence.

Pour les personnes ne pouvant pas régler sur Internet ou ne possédant pas de poste informatique, il convient de contacter l'équipe compostage par mail (compos-

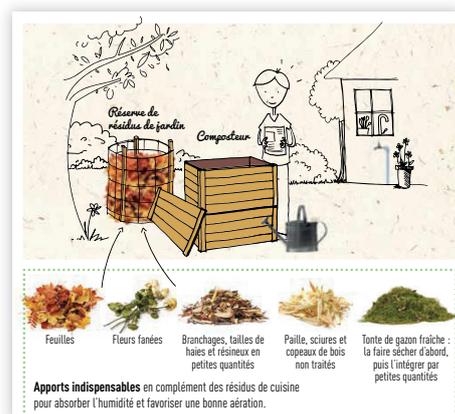
tage@toulouse-metropole.fr) ou par téléphone au 0800 201 440.

Prochaines dates de distribution :

- Samedi 14 mai - Toulouse Nord / Ginestous Sept Deniers
- Jeudi 19 mai - Tournefeuille / Le Phare

Modalités de distribution

Les distributions sont organisées sous forme de « drive ». Lors du retrait du composteur, réservé et réglé au préalable, les acquéreurs sont invités à participer à une session d'information pratique au compostage. Toutes les mesures sont prises par nos agents pour respecter les règles sanitaires en vigueur et les gestes barrières.



Le saviez-vous ?

Environ 30 % de déchets organiques, épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas, se retrouvent dans les ordures ménagères. Mélangés aux autres déchets, ils sont transportés et brûlés par incinération alors qu'ils pourraient être facilement compostés.

Le compostage est un excellent moyen de réduire ses déchets à la source, tout en produisant un excellent fertilisant pour les sols et les jardinières. ■



Travaux avenue de la Marqueille: reprise de la couche de roulement du rond-point du Sidobre au rond-point de la Jurge

La chaussée est abîmée, fissurée, des trous sont comblés régulièrement de manière ponctuelle. Compte tenu de l'âge de la chaussée et de son état de dégradation, le Service Gestion des Routes Métropolitaines a décidé de reprendre la couche de roulement dans son intégralité avec du béton bitumineux appelé communément enrobé. Travaux de grande

ampleur car ils concernent un linéaire de 2 km. Les travaux se dérouleront sur deux semaines à partir du 30 mai. Ils seront réalisés de nuit afin de minimiser les impacts sur la circulation. Ces travaux visent à annuler les déformations de la chaussée et améliorer ainsi les conditions de sécurité pour les usagers de la voie. Les trottoirs et la piste cyclable resteront en l'état. ■



Travaux rue des Tilleuls et rue de la Forge: réfection des trottoirs

La réfection des trottoirs fait suite à l'abatage des tilleuls en 2020, dont le système racinaire occasionnait des dégâts importants sur les clôtures et les trottoirs (soulèvement du revêtement). Les travaux ont démarré fin mars et, après un arrêt pendant les vacances scolaires, se poursuivront au mois de mai. Les fosses des

arbres conservés ont été redimensionnées. Parallèlement, de nouveaux tilleuls seront plantés au regard de la contrainte des réseaux, et notamment sur l'espace vert triangulaire situé au croisement de la rue des Tilleuls. ■

Coût estimé des travaux : environ 180 000 €

Le carrefour entre la rue de Fondargent et la RM2 sera fermé à la circulation du 23 mai au 1^{er} juillet

En raison de travaux sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, l'accès à la rue de Fondargent depuis l'avenue de Toulouse sera fermé à la circulation.

Les rues Fondargent et Améthystes seront accessibles par l'avenue Donnadiou et la rue Lalande.

Par conséquent, **la ligne de bus 78 Université Paul Sabatier / Saint-Orens Lycée ne desservira pas les arrêts Fondargent, Galapagos, Iles, Saphirs, Chênaie, Beauvoir, Bernières pendant la durée des travaux.**

Elle empruntera le rond-point du Sidobre et l'avenue de Toulouse après le rond-point des Champs Pinsons, jusqu'à rejoindre son itinéraire habituel avenue de Gameville.

Les usagers de la ligne 78 pourront se reporter sur les arrêts Avenue de Toulouse et Sicard du bus 109. ■

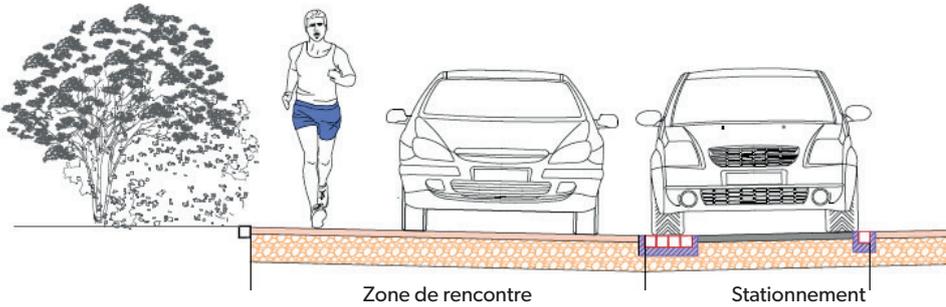


LE SAVIEZ-VOUS ?

Les déformations de la chaussée sont inéluctables, elles apparaissent au bout de 2 ou 3 ans. Elles proviennent de l'usure normale des matériaux, de la répétition du trafic et notamment du passage des PL et enfin de l'alternance thermique. Le plan d'entretien des voiries prévoit une réfection des couches de roulement tous les 10-15 ans en fonction de leur état de dégradation.



Rue du Bousquet: travaux de voirie et changement du sens de circulation (entre la RM2 et la rue de Lentourville)



Rue du Palais et Rue du Bousquet: nouveau sens de circulation

Les rues du Bousquet et du Palais sont des voies de desserte locale, elles ne sont pas calibrées pour une circulation intensive. Aussi, **Toulouse Métropole propose à titre expérimental d'inverser le sens de circulation de la rue du Bousquet et de passer la rue du Palais en sens unique pour une période de 6 mois à partir de mai.** Les rues du Palais et du Bousquet sont donc **en sens interdit depuis la RM2** (sauf accès au laboratoire d'analyses médicales). ■



Après les travaux d'effacement des réseaux, c'est maintenant les travaux de voirie qui vont débuter pour un mois et demi!

La rue sera réaménagée en zone de rencontre: cela signifie que les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse est limitée à 20 km/h et les cyclistes sont autorisés à circuler à double sens. Les **places de stationnement** seront

maintenues mais agrémentées de végétation et réorganisées afin de limiter les vitesses.

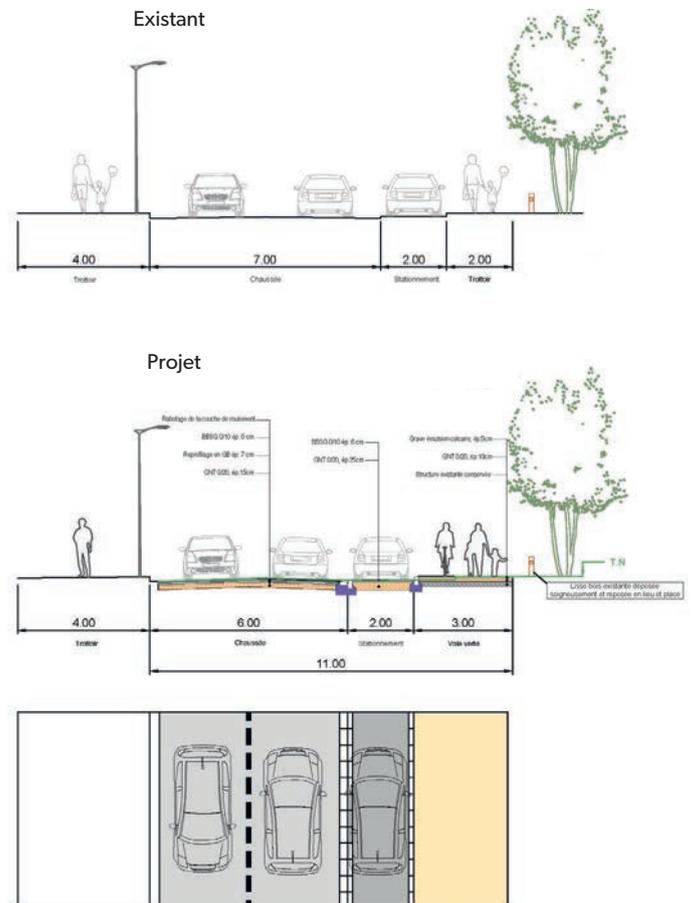
Le **sens de circulation** sera inversé et permettra uniquement de remonter la rue du Bousquet vers l'Avenue de Gameville. L'objectif est de limiter le trafic de véhicules sur cette voie de desserte locale dont le profil n'est pas adapté aux flux de véhicules qui l'empruntent. Il en est de même pour la Rue du Palais, qui va passer en sens unique. ■

Avenue Jean Bellières: travaux de réhabilitation des réseaux d'eau usée et d'eau pluviale

Le réseau des eaux usées présente un vieillissement général et des désordres ponctuels: racines, points de rupture....

Le réseau des eaux pluviales est en béton. Il est en très mauvais état. Il présente des désordres sur quasiment toute sa longueur: racines, points de rupture, dépôts de graisse, ...

Après les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau, la réfection de la voirie sera l'occasion de créer **une voie verte réservée** aux déplacements non motorisés, pour favoriser les modes de déplacements doux (piétons, vélos, ...). ■



Nouveau site internet pour l'emploi local : emploi.toulouse-metropole.fr

Toulouse métropole apporte son soutien à l'emploi et met à disposition un nouveau site internet qui réunit, gratuitement, sur une plateforme unique, candidatures et offres d'emploi exclusivement locales.

Le nouveau site dédié à l'emploi de Toulouse Métropole est une plateforme unique qui aide à trouver un emploi et à recruter un collaborateur sur l'agglomération toulousaine. Près de 6 000 offres d'emplois sont déjà en ligne.

Les personnes en recherche peuvent diffuser leur CV ou en créer un directement sur la plateforme.

Le CV est automatiquement analysé (fiabilité 88 %). Un algorithme avancé permet de proposer les offres qui correspondent le mieux aux attentes et compétences du candidat.

Un système d'alerte informe les candidats des offres d'emploi compatibles avec leur profil.

Pour les entreprises de l'agglomération cherchant à recruter, le site permet de :

- > Accéder aux candidatures locales répondant à leurs besoins (CV Thèque)
- > Poster des offres d'emploi et de contacter directement les candidats depuis la plateforme
- > Créer une page dédiée à leur entreprise pour présenter leurs spécificités
- > Valoriser les métiers, notamment les métiers dits « en tension » à l'aide de vidéos (reportages, interview, témoignages...)
- > Participer à de nombreux webinaires animés par la collectivité (80 entreprises ont participé au premier webinaire).

Plus de 90 entreprises ont déjà créé leur profil.



Enfin, véritable vitrine du dynamisme économique de la Métropole, le site recueille des informations et un annuaire des événements dédiés à l'emploi dans la Métropole (les salons, les rencontres...), permet la promotion des métiers qui font la richesse de notre territoire, et liste les partenaires emploi susceptibles d'accompagner les candidats dans leurs démarches et leurs coordonnées, comme le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), les Missions Locales, Pôle Emploi, l'Agence d'attractivité... ■

Rendez-vous sur le site : emploi.toulouse-metropole.fr



Le 12 mai, découvrez et testez les métiers du grand âge et du handicap

Les métiers de l'autonomie et les formations qui permettent d'y accéder sont encore mal identifiés par le grand public. Ils sont pourtant amenés à se développer face au vieillissement de la population. C'est pourquoi la Ville de Saint-Orens accueille le salon Métiers d'Avenir Porteur de Sens le jeudi 12 mai.

Destiné aux demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle, le salon propose aux visiteurs de découvrir les métiers du grand âge et du handicap avec des ateliers, des jeux de rôle, un espace numérique avec casques de réalité virtuelle, des échanges avec les professionnels pour aller plus loin dans les découvertes des métiers d'ambulanciers, d'aides-soignants, d'accompagnants de vie, ... des offres d'emploi et de formation.

Pour donner du sens à votre vie professionnelle, venez découvrir et tester les métiers de l'autonomie et consulter les offres d'emploi. ■

Métiers d'Avenir Porteur de Sens - Jeudi 12 mai - 9h-12h30 / 13h30-17h
Espace Marcaissonne - 13 boulevard du Libre-Échange - Saint-Orens
Renseignements : 05 61 39 54 02

SAVE THE DATE!

Toulouse à Table clôturera son festival à Saint-Orens le 17 septembre



Toulouse à Table choisit Saint-Orens pour clôturer son festival le samedi 17 septembre de 18 h à 23 h, avec une soirée « Food trucks » devant la Halle gourmande, en plein cœur de ville.

Saint-Orens de Gameville est une ville gourmande, avec sa halle moderne, ses commerces et son marché de plein vent le samedi matin. Son dynamisme et la convivialité des manifestations ne sont plus à démontrer. **C'est pourquoi il est naturel que notre commune, importante dans la métropole toulousaine, s'associe au Festival Toulouse à Table !**

L'association Toulouse à Table, née fin 2013, a pour objectif de rassembler tous ceux qui veulent vivre un moment de partage, de joie et de gourmandise autour d'une table issue de notre patrimoine gastronomique et dans l'esprit de notre culture locale.

En 2019, avant la pandémie, Toulouse à Table avait rassemblé 61 600 participants sur toute sa programmation, c'est le festival le plus important du Département. Il a pour vocation de mettre en avant les produits et le savoir-faire des professionnels locaux, et de promouvoir les commerces et les acteurs économiques du territoire. Le tout dans une ambiance chaleureuse et bon enfant, dans l'esprit de la gastronomie et des assemblées généreuses qui font partie de notre culture.

La 9^e édition est programmée, avec ses habituels rendez-vous trimestriels tout au long de l'année. Son point d'orgue, le festival, se déroulera du 7 au 17 septembre et se clôturera à Saint-Orens.

Réservez tout de suite votre soirée du samedi 17 septembre !

Avec la présence de nombreux « trucks » spécialisés, vous pourrez faire une promenade gourmande au gré des produits de notre région, déguster des recettes locales, peut-être découvrir des vins du Sud-Ouest (IVSO) sur place avec une scène musicale et une bonne ambiance.

Une agréable manière de se retrouver pour la rentrée ! ■

Programme complet :
toulouseatable.org/



L'ASSOCIATION DE COMMERÇANTS APLICA DEVIENT LES PROS DE SAINT Ô BY APLICA

Le nouveau bureau de l'Association des Professions Libérales, des Indépendants, des Commerçants et des Artisans (APLICA) souhaite insuffler une nouvelle dynamique à la vie commerçante de Saint-Orens. Nouveau logo, participation à la Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville le 8 octobre prochain avec des animations sur l'ensemble de la commune, ça bouge! **Tous les commerçants, professions libérales, indépendants et artisans sont invités à rejoindre les Pros de Saint-Ô afin de promouvoir ensemble la « locale attitude ».** ■

Contact : 06 47 85 95 32 ou contact@aplica31650.fr



Ils s'installent



LAROUGE BEAUTY NAILS, PROTHÉSISTE ONGULAIRE

Titulaire d'un diplôme de prothésiste ongulaire, je reçois à mon domicile dans un espace dédié à mon activité, avec ou sans rendez-vous.

Prestations proposées : gel sur ongles naturels, extension gel chablon, pose de vernis semi-permanent, pose de capsules américaines, beauté des pieds.

6 impasse Wallis - 31650 Saint-Orens-de-Gameville
06 48 86 82 47 - larouge.beautynails@gmail.com
 @ [Larouge.beautynails](https://www.instagram.com/Larouge.beautynails)

LIBRAIRIE DES LIVRES ET VOUS

Florian MANTEAU a grandi à Saint-Orens, il a décidé d'ouvrir sa librairie « Des Livres et vous » après un DUT Métiers du livre obtenu en 2011 et plusieurs expériences en tant que libraire, de Dubaï à Bordeaux.

Sa librairie, constituée de livres neufs, est généraliste à dominante littérature, bande dessinée et jeunesse, et s'étend sur 60 m².

Il est ouvert du mardi au samedi de 9 h à 19 h, et le dimanche de 8 h 30 à 13 h.

48 avenue de Gameville
06 03 37 76 43 - 09 88 40 95 46



SOLA TV, MA VILLE A DU TALENT

SOLA TV est un nouveau média digital mettant en lumière tous les commerçants, artisans, professions indépendantes, chefs d'entreprises et associations de la Ville de Saint-Orens de Gameville en diffusant leurs annonces (pub, événements, offres d'emploi...) sur des écrans implantés dans les commerces de proximité, sur les réseaux sociaux et sur le web.

Quatre écrans sont déjà installés à Saint-Orens : SPAR, LE LUPIN, DIVA PIZZA et la salle de sport R-FIT.

SOLA TV souhaite mettre en lumière TOUS LES TALENTS de la ville (entreprises et CITOYENS) avec des contenus vidéos tels que des séances de sport, des recettes de cuisine, des tutos de professionnels, des chroniques, des interviews, en devenant une WEB TV dédiée aux talents de la ville !

12 boulevard du Libre Échange
06 58 13 08 04
Info.solatv@gmail.com
 SOLA TV
www.solatv.fr

21 MAI : GRANDE FÊTE DES CITY STADES !

Dans le cadre du Label Terre de Jeux 2024

LA FÊTE DES CITY-STADES



Tous les jeunes de 9 à 25 ans sont invités à participer à un tournoi de foot et de basket organisé dans les 4 city stades de la ville le samedi 21 mai de 14 h à 18 h. Ces rencontres sportives seront un moment d'échange et de convivialité entre tous les jeunes de la ville.

Chaque city stade sera animé par un adulte qui assurera l'organisation et l'arbitrage. Pour la finale à la MAM le soir, des cheers leaders, des performances et une animation musicale mettront l'ambiance !

Comment participer ?

- > Les jeunes de 9 à 25 ans créent leurs équipes de 6 avant le 13 mai (5 joueurs + 1 remplaçant)
- > Ils s'inscrivent dans leur établissement scolaire, ou auprès de l'Info Jeunes s'ils ne sont pas scolarisés à Saint-Orens ou plus dans le système scolaire

- > Les équipes s'affrontent par tranche d'âge à partir de 14 h en foot et en basket : les collégiens à la MAM, les lycéens à l'Orée du Bois, les CM1 et CM2 au Corail et les 18-25 à la Jurge.
- > En fin de journée, toutes les équipes se retrouvent à la MAM pour la finale ! ■

Renseignements : Info Jeunes - 05 61 39 54 12 - pij@mairie-saint-orens.fr

TOUCAN & COLIBRI : BIENTÔT UNE MICRO-CRÈCHE DANS LE QUARTIER DU TUCARD



La micro-crèche Toucan & Colibri ouvrira ses portes en septembre route de Revel, dans la ZAC du Tucard. À mi-chemin entre le mode de garde individuel et les crèches comportant plusieurs sections, la micro-crèche se positionne comme une offre complémentaire aux assistantes maternelles et aux crèches municipales et associatives.

La micro-crèche est une structure qui se distingue des autres établissements d'accueil collectif par sa capacité d'accueil maximale de 12 enfants âgés de 4 mois à 3 ans, tous regroupés dans une section unique. Le local hébergera également un centre paramédical spécialisé en petite enfance. Il comportera une psychomotricienne, une orthophoniste, une psychologue et un binôme d'ostéopathes, tous spécialisés en pédiatrie et en parentalité. Une cinquième profession viendra prochainement compléter le centre paramédical.

Le futur gestionnaire s'appuie sur le réseau de micro-crèches Ô P'tit Môme pour les aspects réglementaires et pédagogiques. Le projet pédagogique sera centré sur l'éducation positive et l'entraide. ■

Micro-crèche Toucan & Colibri
Résidence Toscani - bâtiment Nola - ZAC du Tucard



DU 16 AU 21 MAI, SAINT-ORENS CÉLÈBRE L'EUROPE !

Chaque année, Saint-Orens fête l'Europe afin de sensibiliser les enfants, et plus largement la population, à la notion d'Europe : plats européens à la cantine, exposition pour les CM2 à la halle sportive, « Hymne à la joie » le samedi à 11 h sur le marché, Saint-Orens va vivre à l'heure européenne pendant une semaine.

Dans les écoles, l'équipe de la cuisine centrale préparera un plat européen différent chaque midi du lundi au jeudi, puis un repas complet le vendredi.

Sur le temps périscolaire, l'équipe de la Maison de l'Europe proposera des jeux pour découvrir l'Europe, un débat avec des pancartes Pour ou Contre et un quizz.

Le vendredi 20 mai, les élèves de CM2 se rendront à la halle sportive pour voir l'exposition « Les petits Européens », que les jeunes élus du CME inaugureront le vendredi à 17 h 30 avec Madame le Maire.

Et pour conclure cette semaine européenne, **les élus du CME seront présents sur le marché de plein vent le samedi 21 mai de 9 h 30 à 12 h pour présenter l'exposition au public et distribuer de goodies.** ■

LA VILLE RECRUTE UN SERVICE CIVIQUE POUR 8 MOIS À PARTIR DU 22 AOÛT

pour participer à la promotion de l'inclusion et au développement de l'Info Jeunes.

Les missions :

- > Accompagner l'animateur jeunesse de la ville à la promotion de l'Information Jeunesse ;
- > Aider le/la coordonnateur(trice) de la Convention Territoriale Globale (CTG) à la préparation et à la mise en œuvre de la 2^{ème} édition du Salon Emploi-Handicap de la ville. ■

Pour postuler : service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission/participer-a-la-promotion-de-linclusion

BAL DE PROMO : LES JEUNES TIENNENT EUX-MÊMES LE STAND SUR LES CONDUITES À RISQUES

Le vendredi 20 mai, les élèves de terminale seront sur leur 31 pour le bal de promo. En plus du repas et de la soirée dansante, d'une performance scénique de poésie et d'un défilé, les lycéens proposent une nouveauté : **un stand de sensibilisation aux conduites à risques mis en place par l'Info Jeunes avec l'ARPADE, association de prévention, tenu par les jeunes eux-mêmes en direction des lycéens.**



AU COLLÈGE, CAP SUR L'ORIENTATION

Les deux collèges de Saint-Orens ont organisé un Forum des Métiers destiné aux élèves de 3^e le 2 avril au collège Jacques Prévert. Les services Info Jeunes de la Ville et du Sicoval ont tenu un stand commun et ont proposé de découvrir les métiers à l'aide de casques de réalité virtuelle. ■



FORUM JOBS D'ÉTÉ

Le Conseil de Vie Lycéenne (CVL), soutenu par le service INFO JEUNES de la ville, s'est mobilisé le 15 avril pour assurer la communication et le bon fonctionnement du Forum Jobs d'Été qui a rencontré un grand succès auprès des terminales.

Une douzaine d'entreprises, ainsi que des acteurs institutionnels tels que le service orientation de la Région Occitanie, le Département, la Mission Locale et AFOCAL (partenaire sur la formation BAFA) étaient présents.

Plus de 150 jobs d'été étaient proposés, cependant pour certains d'entre eux, il fallait être majeur. C'est le cas pour l'animation de séjours de vacances en inclusion (plus d'une centaine de postes), qui contrairement à ce que l'on pense, ne requiert pas de diplôme spécifique, il suffit d'être majeur. ■



LA VILLE S'ENGAGE POUR LES JEUNES ET FINANCE DES « BAFA CITOYEN »

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, BAFA, est une formation courte et pratique, accessible dès 17 ans. Il permet d'exercer la fonction d'animateur dans le cadre d'accueils collectifs d'enfants sur les temps périscolaires, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires (centre de loisirs, colonies).

Des jeunes Saint-Orennais vont bénéficier d'une « bourse BAFA citoyen » financée par la Ville.

Après avoir suivi une formation théorique dispensée par l'AFOCAL du 23 au 30 avril à l'école élémentaire du Corail, ils devront accomplir une mission de bénévolat en contrepartie de la bourse accordée, puis effectuer un stage pratique de 14 jours, prioritairement dans l'une des structures ALSH de la Ville. ■



Portrait de Françoise Texier, nouvelle déléguée aux seniors



Françoise Texier

Qui êtes-vous en quelques mots ?

J'habite à Saint-Orens depuis 1985. Je suis une jeune retraitée depuis janvier, j'étais assistante commerciale dans les télécoms. Présidente pendant 9 ans de l'association de basket de Saint-Orens, j'ai démissionné quand je suis devenue élue, mais je m'occupe toujours des tout-petits 4 ans (baby) le dimanche matin. Je suis une élue sportive, j'ai joué 20 ans au basket à Saint-Orens. C'est mon premier mandat.

Depuis le Conseil Municipal du 29 mars, vous êtes élue aux Conseils d'Administration du CCAS et de la maison de retraite Augustin Labouilhe. Comment appréhendez-vous vos nouvelles missions ?

« Tout d'abord, je tiens à dire que ce n'est pas facile de reprendre derrière Georgette Péral. Nous sommes tous tristes de sa disparition, elle était très appréciée des seniors qu'elle accompagnait et dans les instances où elle siégeait. Je n'ai pas envie de tout révolutionner, je vais repartir de ce que Georgette avait mis en place, ça fonctionnait bien. Je vais prendre la suite avec ma personnalité, ma façon de faire, sans tout perturber, dans le Conseil d'administration et l'Accueil répit. »

Quelles sont les qualités pour s'occuper du public senior ?

« Il faut avant tout du relationnel. Être à l'écoute et patiente avec les personnes âgées, j'aimerais leur apporter du bien-être avec mon humour et ma convivialité. J'ai un côté humain développé qui m'aide à m'adapter aux situations, aux personnes. Je pense qu'il faut rester naturel. » ■

Plan canicule : inscrivez-vous pour que la Ville puisse vous protéger

En cas de déclenchement du Plan canicule par la Préfecture, la mairie et le CCAS mettent en place un dispositif d'accompagnement des personnes fragiles, isolées ou handicapées pour les contacter et intervenir en cas de problème. Cela n'est possible que si vous êtes inscrits sur le registre communal.

Pour vous inscrire sur le registre communal, remplissez le document « Plan d'alerte et d'urgence - Demande d'inscription sur le registre nominatif communal » inséré dans ce Mem'Orens et retournez-le au CCAS - 2 Rue Rosa Parks - Place de la Fraternité - 31650 Saint-Orens de Gameville. ■

Plus d'informations auprès du CCAS : 05 61 39 54 05

Cohésion Sociale

CANICULE FORTES CHALEURS

HYDRATEZ-VOUS

PROTÉGEZ-VOUS

Pour que la Ville puisse vous protéger
INSCRIVEZ-VOUS
05 61 39 54 05

Vous êtes une personne âgée isolée,
vous êtes en situation de handicap, ...
Faites vous connaître auprès du CCAS
05 61 39 54 05

Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr



Seniors au volant : actualisons vos connaissances !



L'Espace Pour Tous propose deux journées de sensibilisation à la sécurité routière les 23 et 24 mai pour les plus de 65 ans. Ces animations réalisées par l'École de Conduite Française permettent de réviser la théorie et la pratique, de prendre conscience de sa conduite et de reprendre confiance pour quelques années.

AU PROGRAMME :

Lundi 23 mai de 14 h à 16 h : venez réviser votre code de la route sous forme de jeux et découvrir les nouveautés depuis l'obtention de votre permis. Il y a 60 ans, les radars et les ronds-points n'existaient pas par exemple, et le taux d'alcool autorisé n'était pas le même.

Mardi 24 mai à 14 h : avec un instructeur d'auto-école, testez votre conduite dans les rues de Saint-Orens comme si vous repassiez votre permis.

Pour sécuriser votre conduite, un bilan visuel et auditif sera proposé en complément par un opticien et un audioprothésiste. ■

**Inscriptions à l'Espace pour tous : 05 61 39 54 03
ou espacepourtous@mairie-saint-orens.fr**

AGENDA DE L'ESPACE POUR TOUS

Les sorties en famille :

dimanche 12/06 : parc d'attractions de la demi-lune à Lannemezan

dimanche 3/07 : journée à Saint-Pierre-La-Mer



L'inclusion par l'art thérapie



Les résidents de la section Arcadia du Foyer de Vie La Demeure ont réalisé un graffiti avec le collectif d'artistes graffeurs Nomad Painters. Très enthousiastes, les 18 résidents se sont investis dans ce projet et ont peint chacun leur tour au pinceau ou à la bombe.

Fruit de longs mois de préparation, ce graff sur le thème de la musique met en lumière le travail d'art thérapie réalisé par les éducateurs spécialisés et les professionnels du travail social avec les adultes en situation de handicap.

Le foyer de vie AgaPei La Demeure accueille des adultes en situation de handicap mental (trisomie 21, autistes et déficients) en internat ou en accueil de jour. ■



La deuxième édition de la Course des Rivières et Châteaux aux Portes du Lauragais, organisée par la ville de Saint Orens et les communes partenaires, Quint-Fonsegrives, Lauzerville et Auzielle, aura lieu le dimanche 26 juin 2022.

Course des Rivières et Châteaux : pour tous les âges et tous les niveaux

Après une première édition couronnée de succès, la Ville poursuit l'aventure et fait évoluer les formats proposés en 2021 avec l'ajout d'une distance intermédiaire de 14 km afin de satisfaire le plus grand nombre.

Cet évènement fédérateur autour de la course à pied sera festif, convivial, écologique et caritatif, car une partie du montant des inscriptions sera reversée au Secours Populaire, partenaire de l'évènement.

Les enfants de 4 ans à 15 ans pourront s'inscrire et participer à une course adaptée à chaque tranche d'âge. Pour les plus grands et les adultes, 3 distances seront proposées : 7 km, 14 km et 21 km. La marche sera également mise à l'honneur avec deux circuits de 7 km et 14 km.

Le point de départ et d'arrivée sera situé, pour tous, au sein du village d'accueil de Saint-Orens, à la Maison des Activités Multidisciplinaires (MAM) où plusieurs

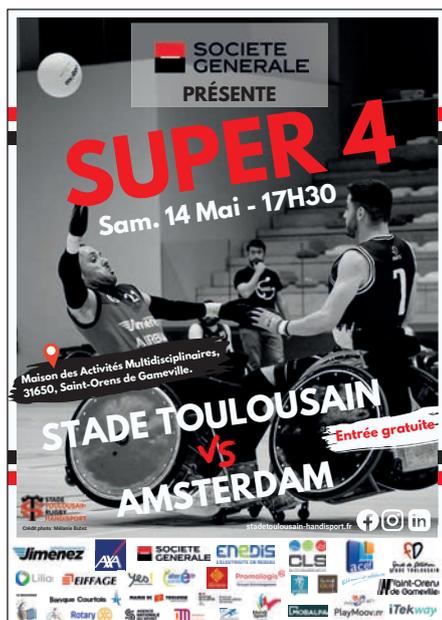
stands (food-trucks) et animations seront proposés pour l'occasion. Une animation musicale sur le parcours aux points de ravitaillement et à l'arrivée.

Les parcours offriront de magnifiques panoramas aux coureurs et aux marcheurs, tout en garantissant leur sécurité et en limitant l'impact sur l'environnement.

Au-delà du défi sportif, l'évènement « Course des Rivières et Châteaux » invitera les participants à découvrir le patrimoine bâti et naturel des Portes du Lauragais avec 80 % de sentiers, 20 % de route, trois rivières et deux châteaux. ■

Les inscriptions à la course sont ouvertes sur la plateforme Chronostart, accessible depuis le site ville-saint-orens.fr

Contact : christophe.molina@mairie-saint-orens.fr



SUPER 4 : du rugby fauteuil de classe internationale !

Le Stade Toulousain Rugby Handisport (STRH) est fier de pouvoir organiser du 12 au 15 mai le « SUPER 4 », compétition internationale de Rugby Fauteuil à la Maison des activités multidisciplinaires.



David RENVAZÉ

Conseiller délégué à l'Accompagnement et la valorisation du Handicap, ADAP, Handisport, Sports adaptés, inclusion dans la transversalité des projets

Seul tournoi international de Rugby Fauteuil en France, cet évènement est devenu une référence pour les meilleures équipes à travers l'Europe. Il réunit des équipes de haut-niveau venant d'Allemagne, de Hollande et de France.

La réussite des éditions précédentes permet de continuer à attirer des joueurs de renom et proposer des matchs spectacu-

lares aux supporters du Stade Toulousain Handisport toujours au rendez-vous de cet évènement unique (jusqu'à 1 000 spectateurs sur les gros matchs). Le match de Gala aura lieu le **samedi 14 mai à 17 h 30, il opposera le Stade Toulousain (10 fois champions de France) à Amsterdam.** Venez nombreuses et nombreux pour encourager les joueurs! ■



ASSOCIATION DE TENNIS : RECORD D'ADHÉSIONS

Le Tennis Club Saint-Orens est une des associations de la Ville qui joue au niveau national, le club frôle les 600 adhérents cette saison. Antoine SPICQ, président du TCSO, depuis octobre 2019, nous éclaire sur les raisons de ce succès.

Vous faites partie du club restreint des associations qui dépassent les 500 adhésions. Comment expliquez-vous cette réussite ?

Les animations tennis organisées dans certaines écoles de la Ville sur les créneaux des cours de sport, en partenariat avec la Ligue de Tennis Occitanie, représentent un levier important de licences : sur les 594 adhérents que compte l'association, 240 sont des enfants. La Fédération forme les enseignants et fournit une partie du matériel, nous mettons les professeurs à disposition pendant les séances pour aider les enseignants, et nous

avons investi dans le reste du matériel et la continuité des actions initiées par la Fédération. Par ailleurs, pendant la période covid, les professeurs ont été très réactifs, ils se sont beaucoup investis, ce qui a généré un fort taux de fidélisation. En effet, les joueurs ont effectué autant d'heures d'enseignement que lors d'une année normale grâce aux nombreuses réorganisations.

Comment fonctionnez-vous sur le plan de l'encadrement et de la pédagogie ?

Le TCSO emploie 3 professeurs diplômés et 1 préparateur physique, ainsi que 14 initiateurs fédéraux, enseignants diplômés non professionnels. À cela s'ajoutent des parents bénévoles et des répéteurs : les meilleurs joueurs enfants âgés de 10 à 15 ans qui entraînent les plus jeunes. Parents et répéteurs forment un binôme avec l'enseignant qui peut ainsi superviser un plateau d'activités.

Et au niveau de la compétition ?

Le TCSO compte une équipe masculine en Nationale 3, qui devrait être bientôt rejointe par une équipe féminine déjà en Division Qualificative pour la Nationale 3. Les joueurs de l'école de compétition suivent 3 à 5 entraînements par semaine. Nous proposons aussi des cours loisirs pour les personnes qui veulent apprendre à jouer au tennis mais pas forcément participer aux tournois. Entre les enfants, les séniors et les séniors +, le club compte 35 équipes qui permettent à un public nombreux de représenter Saint-Orens.

Côté tournoi, le Magic'Circuit est un tournoi pour les 11 à 16 ans qui aura lieu du 5 au 21 mai, le tournoi Galaxie 8-9-10 ans aura lieu le dernier week-end de juillet, et le Tournoi OPEN pour les adultes aura lieu du 20 août au 3 septembre. ■

Contact : tcso@fft.fr

2 LABELS FÉDÉRAUX POUR LE JSSO, CLUB DE SAVATE DE SAINT-ORENS

Le club de savate boxe française JSSO Boxe Française a obtenu 2 labels fédéraux « argent » : l'un pour la section « jeunes », l'autre pour la section « savate pour tous ».

À travers ce dispositif, la fédération française de savate boxe française valorise le travail engagé par toute l'équipe du club au service des enfants et des adultes, et pour promouvoir le sport pour le plus grand nombre.

Bravo à toute l'équipe pour son engagement! ■

Contact : jss.savatebf31@gmail.com



FÊTE DE REMISE DES DIPLÔMES « DAUPHINS » AU NAUTIC CLUB DE L'HERS

Le 26 mars dernier, les jeunes nageuses et nageurs du Nautic Club de l'Hers ont fait la démonstration de leurs progrès dans des épreuves de natation et de sauvetage devant parents et amis venus nombreux les encourager. Moment important de l'année, l'enthousiasme était à la hauteur de l'événement, d'au-

tant plus qu'après deux années d'interruption, il était important de reprendre la dynamique des saisons « avant covid ». Depuis plus de 25 ans, le Nautic Club de l'Hers (NCH) est le seul club de natation à la piscine de St Orens. ■

Contact : nauticclubhers@gmail.com



David ANDRIEU
Conseiller délégué à la Culture
et au Patrimoine

Cirque sur l'eau au Parc Massot le 15 mai: humour, piscine et musique

La Ville de Saint-Orens est heureuse de présenter le spectacle « l'Île O », spectacle de cirque familial et rafraîchissant de la compagnie Barolosolo, dans le parc municipal de la villa Massot.

Du cirque les pieds dans l'eau ? Pourquoi pas ! Dans ce spectacle insolite, où le mât chinois sert de flûte et l'eau de tambour, où guitare et banjo n'ont pas peur des remous, deux clowns viennent se produire sur une scène... remplie d'eau. Source d'absurdités des plus comiques et de scènes adorablement poétiques, la situation mène gaiement les petits et leurs parents à des cascades de rires.

Splitch ! Splatch ! Splouch ! Oh ! L'eau est un instrument de musique... ! Pour en jouer, plongez à pieds, surtout pas joints, dans un bassin peu profond, munissez-vous, par exemple, d'un violoncelle et déployez tous vos talents de percussionniste. Le résultat est étonnant, musical, acoustique, drôle, immensément drôle.

Deux musiciennes, excellentes, ont choisi un joli kiosque pour y

donner leur aubade. Planté au cœur du domaine d'O, celui-ci est un peu différent, il s'appelle l'Île O. Sous ses fines arcatures, le sol est un miroir d'O. Pardon, le sol est un miroir d'eau. Pas un problème pour l'une des commères. Aquaphile et amphibie, de l'eau jusqu'aux genoux, elle joue, chante et supporte sa malheureuse acolyte, réfractaire à la moindre goutte et qui, perchée sur son mât chinois, évite les éclaboussures et tente de sauver son violon.

Plif, plaf, plouf, ... un duo surprenant, tendre et comique, poétique et virevoltant. Comment ne pas se mouiller ? Une délicate question résolue de main de maître par ce duo féminin épatant !

Dimanche 15 mai 2022 à partir de 17 h
Parc municipal de la villa Massot - GRATUIT

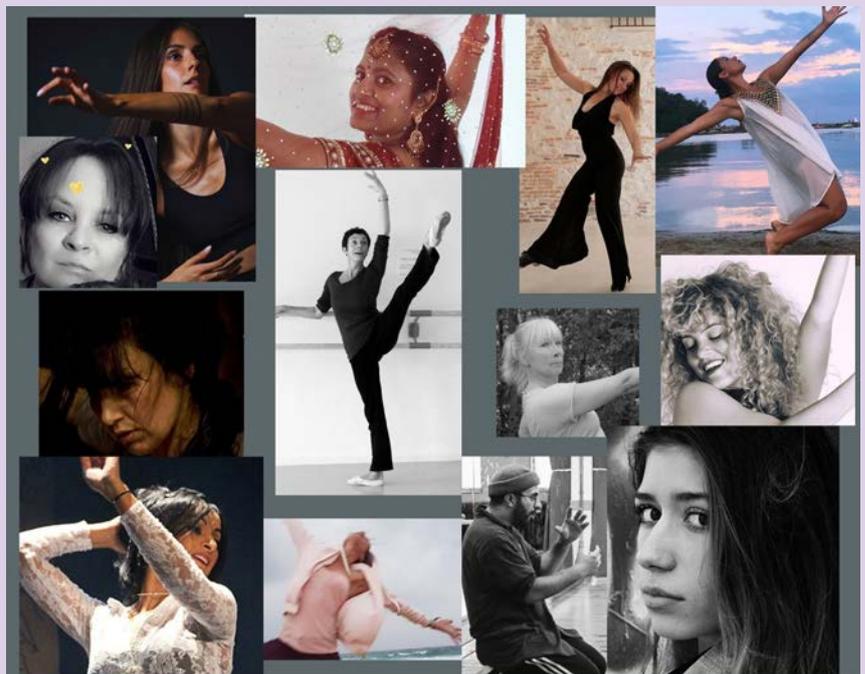
ALTDANSE : ENFIN LE RETOUR DU GALA !

AltiDanse organise son gala les 11 et 12 juin prochains sur la scène de l'espace culturel d'Altigone.

Les professeur.e.s concoctent un spectacle qui permettra au public de découvrir la diversité artistique dans toutes les disciplines dispensées par l'association, et la progression acquise au fil de cette saison par les danseur.seuse.s.

Ouverture de la billetterie du gala à compter du 9 mai 2022.

Retrouvez l'actualité d'Altidanse sur www.altidanse.fr, et sur les pages Facebook et Instagram. ■



Mardi 21 juin : 41^{ème} édition de la Fête de la musique, place Bellières

La Ville de Saint-Orens vous donne rendez-vous pour un événement étincelant avec un spectacle de feux et de la musique aux rythmes entraînants. Vous pourrez apprécier la diversité des genres musicaux au détour d'animations et de démonstrations scéniques (danse, musique, chant...).

Les festivités débiteront sur la place Bellières et dans le hall du centre culturel Altigone, faisant la part belle aux artistes de Saint-Orens.

Le public pourra apprécier les performances de diverses formations de l'École de Musique (élèves et ou professeurs) et de l'association Altidanse, autour de l'apéritif offert par la municipalité.



En soirée, le groupe franco-burkinabé Kanazoé Orkestra, proposera une version actuelle et urbaine des rythmes ancestraux du balafon, autour du virtuose Seydou Diabaté accompagné de Mathieu, batteur du groupe et Saint-Orennais.

Le groupe s'affirme comme l'un des piliers de la musique ouest-africaine actuelle.

Les chants irrésistibles de Kanazoé Orkestra, qu'ils soient en bambara, en anglais ou en français, sont soutenus par un savant mélange de balafon traditionnel, de mélodies mystiques, de musiques urbaines et d'un groove redoutable.

À la tombée de la nuit, la compagnie internationale Imaziren proposera un **spectacle inédit « Horun : La liberté » aux effets pyrotechniques et performances artistiques extraordinaires.** Ses sept cracheurs de feu professionnels et quatre musiciens dont un Griot sénégalais (spécialiste des percussions) vont nous

enflammer avec des performances aussi dangereuses qu'époustouflantes.

Fête de la musique - mardi 21 juin
Place Bellières



« DE CUBA À BACH » CONCERT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE LE VENDREDI 13 MAI À 20 H À L'ÉGLISE, EN HOMMAGE À GEORGETTE PÉRAL

Le répertoire se partagera entre musique classique et musique cubaine, avec des œuvres de Bach et de Paquito d'Rivera. Les professeurs de l'école de musique interpréteront une majorité de duos et de trios.

Concert gratuit – ven. 13/05
à 20 h à l'église. Contact -
Réservations : 05 61 39 56 69



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Infos au 05 61 39 27 39 ou mediatheque@mairie-saint-orens.fr

JUIN

Café Littéraire : Mots à Mots

Mercredi 1^{er} juin à 19 h

Humour, émotion, découverte de soi et des autres, et toujours, le plaisir, telle est la raison d'être de l'atelier d'écriture Text'Orens où chacun peut apporter sa plume.

Les membres de l'atelier d'écriture Text'Orens ont le plaisir de vous convier à Mots à Mots, lecture à plusieurs voix du nouveau cru de leur production, à écouter sans modération.



Un luthier à l'honneur à la Médiathèque

Mercredi 15 juin à 19 h

Musiciens, mélomanes, ou simplement curieux, venez rencontrer Daniel Bayle.

Violoniste professionnel membre de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse pendant plus de trente ans, Daniel Bayle se passionne pour la lutherie dès l'âge de vingt ans en autodidacte. Certains des instruments qu'il a fabriqués ont été joués pendant plusieurs années au sein de l'orchestre du Capitole, par son épouse et lui-même.

En partenariat avec l'École de Musique de Saint-Orens

Marathon des mots

Mercredi 29 juin à 20 h 30

Salle Jean Dieuzaide



Rencontre et lecture avec Atiq et Alice Rahimi (Si seulement la nuit, P.O.L) dans le cadre du 18^e Marathon des mots, festival international de littérature de Toulouse métropole, du 23 au 30 juin.

Confinés séparément, Atiq - le père - et Alice - la fille - Rahimi ont entretenu un échange épistolaire en 2020 pour s'encourager et se donner des nouvelles rassurantes. Mais très vite leur correspondance s'engage dans le récit d'une famille bouleversée par la politique, l'exil et l'art.



Une rencontre exceptionnelle avec le Prix Goncourt 2008, Atiq Rahimi, et sa fille, Alice Rahimi, jeune talent prometteur de la scène française.

Toute la programmation sur www.lemarathondesmots.com

PARTIR EN LIVRE

Comme chaque année, la Médiathèque participe à la manifestation Partir en livre qui se déroulera du 22 juin au 24 juillet sur le thème de l'amitié.

> Du 21 au 24 juin : fête du livre dans différents groupes scolaires, avec l'Amicale Laïque

> Vendredi 15 juillet : atelier avec l'auteure-illustratrice Anne LETUFFE, au Centre de loisirs, en partenariat avec le Festival du livre Occitanie et Toulouse Métropole.

Enfant déjà, Anne Letuffe s'amuse à dessiner pour raconter. Ses livres se caractérisent principalement par des dessins à la plume et à l'encre de chine. Sa principale source d'inspiration est la nature. Depuis qu'elle est devenue maman, Anne Letuffe a décidé de s'adresser aux tout-petits à travers une série d'albums appelée « On dirait... ».

> Jeudi 21 juillet : Pique-nique de livres au parc municipal Massot

Les bibliothécaires vous invitent à un repas partagé dans le parc de la villa Massot avec ateliers, jeux, lectures de 10 h 30 à 17 h 30. Venez déguster !

Renseignements à la Médiathèque



LES PETITES HISTOIRES DU MERCREDI

Pour les enfants de 18 mois à 4 ans à 10 h 30

Entrée libre, sur inscription, nombre de places limité

Claire raconte...

Mercredi 8 juin

Bernadette de L'association Lire et Faire lire raconte...

Mercredi 25 mai

Mercredi 22 juin



FERMETURE D'ÉTÉ :

du 24 juillet au 15 août

Réouverture le 16 août à 14 h

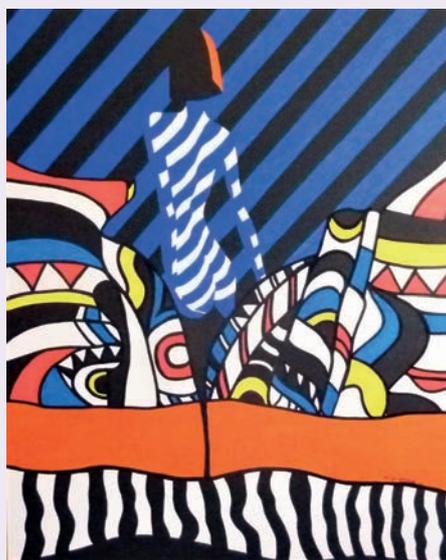


« Un spectacle familial » de Mathieu Madénian

Sans artifice, en jean et baskets blanches, dans le plus pur style stand-up, Mathieu Madénian nous parle dans son nouveau spectacle de la famille avec tout ce que cela implique : vexations mal digérées, dîners alcoolisés, jalousies fraternelles... Ces névroses, l'humoriste essaie de les guérir dans cette hilarante introspection : « un spectacle familial ».

Le célèbre humoriste occitan débarque à Altigone avec son nouveau spectacle, où les sujets sensibles deviennent facilement sources de rires. ■

> « **Un spectacle familial** » de Mathieu Madénian,
samedi 14 mai à 20h 30.
Tarif plein : 35 € / Tarif réduit : 31 € / Tarif enfant : 25 €



Couleurs vives avec Vivacité

La dernière exposition de la saison 2021/2022 d'Altigone s'annonce haute en couleurs ! Trois artistes exposeront du 9 juin au 7 juillet dans le hall : Alex Verdenne (dessin), Alain Zitouni et Roland Ferrari (peinture). Le vernissage aura lieu jeudi 9 juin à 18h 30 pour découvrir les œuvres en présence des artistes et leur poser toutes les questions que vous souhaitez. Ce sera également les derniers petits fours de la saison alors venez nombreux,ses ! ■

> **Exposition du 9 juin au 7 juillet.**
Hall d'exposition ouvert du mardi au samedi de 13h 30 à 19h.
Accès libre et gratuit

Une nouvelle saison se prépare...

Tandis que les derniers spectacles de la saison 2021/2022 ont lieu à Altigone, le personnel s'active déjà en coulisses pour préparer la saison 2022/2023. Dès le 21 juin, découvrez la nouvelle programmation d'Altigone et réservez vos places sur le site altigone.fr ou au guichet !

Durant sa fermeture estivale, Altigone va changer d'allure afin de vous accueillir dans de meilleures conditions et vous proposer de nouveaux services dès la rentrée. En attendant de vous dévoiler ces belles surprises en septembre, vous pouvez suivre Altigone sur Facebook et Instagram pour découvrir tout l'été les coulisses des différents projets. ■

Le Mem'Orens vous présente : Marilou Maurel, championne de France 2022 de parabadminton en simple et en double mixte, et vice-championne en double dame.

J'ai 21 ans, j'habite à Saint-Orens, je suis en 3^{ème} année de licence de design d'objet à la cité scolaire Rive Gauche.

J'ai commencé le badminton il y a seulement 5 ans en classe de 2nde grâce à un professeur de sport du lycée Rive Gauche qui m'a proposé de tester avec une autre joueuse en fauteuil. J'ai essayé, ça m'a plu, une vraie révélation !

J'ai commencé en étant licenciée au club de Saint-Orens (So Bad) et j'ai démarré la compétition presque aussitôt avec les championnats UNSS au lycée, les résultats sont venus rapidement. J'ai l'esprit de compétition, j'ai toujours aimé le sport, mais j'étais dispensée par peur des fractures, à

cause de ma maladie des os de verre. Je me suis fracturé les fémurs à de multiples reprises, j'ai subi de nombreuses opérations des fémurs et du dos, je suis toute brochée. De plus, il n'y avait pas de sports para au collège. Aujourd'hui, le renforcement osseux aidant après l'adolescence, je me casse moins.

Aujourd'hui, je m'entraîne 2 fois par semaine au club de Blagnac (BBC), et je joue régulièrement dans les tournois interclubs du département. J'aime beaucoup jouer en inclusif contre des valides, avec des adaptations de terrain et de points : c'est plus complexe, mais plus stimulant.

En parallèle du parabadminton, je fais de la



musculature pour me renforcer, me tonifier et augmenter mes performances. J'aimerais tester d'autres sports comme l'aviron et l'athlétisme en fauteuil de course. Les championnats de parabadminton se sont déroulés à Nueil les Aubiers (49), ils ont rassemblé une centaine de joueurs en fauteuil et debout avec déficience physique (amputation, prothèse), ainsi que les déficients auditifs. **J'ai fini double championne de France 2022 en simple et en double mixte, et vice-championne en double dame. C'est la première fois que je suis championne de France en simple !**

Le badminton, c'est une histoire de famille. Mes parents m'ont toujours soutenue et accompagnée aux rencontres. Aujourd'hui, j'ai le permis, je me déplace principalement seule. Mon père s'est impliqué en devenant responsable du parabadminton à la ligue Occitanie.

Pour la suite de mes études, je suis acceptée en master à l'école de design Nantes Atlantique. Je souhaite m'orienter vers le care design, autour des vulnérabilités, du bien-être, du handicap, du travail en rapport avec le corps et de l'ergonomie. Un des critères de choix de master était la possibilité de poursuivre le parabadminton, et il y a une section de parabad à Saint-Herblain.

J'espère être sélectionnée pour les internationaux à Dublin cet été, et pour les championnats d'Europe en fin d'année.

Je suis encore jeune, je suis en pleine progression. C'est pourquoi je cherche des partenariats, des sponsors qui partagent les mêmes valeurs de travail, de persévérance et d'engagement que moi, pour m'accompagner dans ma carrière internationale. N'hésitez pas à me contacter via la mairie ou les réseaux sociaux.



Économie : une feuille de route ambitieuse

Toulouse est une métropole qui place les transitions écologiques, sociale et numérique au cœur de son projet économique. Madame Dominique FAURE, vous êtes la 1^{ère} Vice-Présidente en charge de l'économie de l'innovation et de l'emploi de la métropole. Lundi 4 avril, vous avez présenté la feuille de route Innovation, Économie, Emploi, Europe, Rayonnement International de Toulouse Métropole : Ambition 2026, une économie innovante et durable.

Pourquoi une feuille de route économique à l'échelle de Toulouse Métropole pour 2026 ?

Initiée avant l'apparition du Covid-19, la nécessité de revisiter notre stratégie économique et d'accélérer la diversification de notre économie vers d'autres secteurs, a été renforcée et accélérée par la crise sanitaire.

Par ailleurs, les enjeux de transition écologique et de mutation industrielle, les nouvelles formes de mobilités, nécessitent d'inventer de nouveaux modèles de développement économique répondant conjointement aux aspirations des entreprises, des salariés et des citoyens.

Quels sont les secteurs prioritaires ?

Ces nouveaux modèles de développement doivent s'appuyer sur :

- les atouts du territoire toulousain,
- son excellence scientifique et universitaire,
- la présence de grandes filières industrielles structurées, son écosystème d'innovation,
- son patrimoine culturel et touristique,

Quelles sont les ambitions de la métropole en matière d'économie ?

Nous avons fixé 7 ambitions :

Ambition 1 : Notre compétence socle d'aménagement et d'implantation économique

- Augmenter la capacité et la qualité d'accueil de nos entreprises par un aménagement, une disponibilité foncière et immobilière pour faire émerger et soutenir des entreprises à fort potentiel de croissance.

Ambitions 2 & 3 : Confirmer des campus sur nos filières d'excellence

- Confirmer le leadership mondial et européen de notre métropole dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial,
- Intensifier nos pôles d'excellence : aéronautique, spatial, santé du futur, mobilités innovantes et décarbonées, numérique et IA,
- Accélérer le développement des filières stratégiques en leur donnant une adresse au moyen de l'aménagement de campus, véritables lieux d'excellence, au service de leur développement,
- Proposer à toute entreprise innovante un campus où l'écosystème contribuera à son développement : Franczal Campus des mobilités innovantes et décarbonées, Campus Santé du Futur Oncopole, Toulouse Aérospatial Campus de l'Aéronautique et du Spatial, Grand Matabiau Campus du numérique, de l'IA et de la cybersécurité.

Ambition 4 : Soutenir la dynamique du tissu local avec emplois non délocalisables

- Soutenir la diversification de notre économie et le développement de l'économie de proximité, secteurs relais de la croissance, marqueurs du territoire de la métropole : le tourisme, l'agro-alimentaire et le bien-manger local, le commerce et l'artisanat, l'économie circulaire, les industries culturelles et créatives et l'économie sociale et solidaire.
- Cette diversification participe fortement au maintien des emplois de notre territoire et à la création de nouveaux emplois.

Ambitions 5 et 6 : Un potentiel de recherche et d'enseignement supérieur, vecteur d'innovation, d'attractivité et de rayonnement international

- Confirmer notre rang européen en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation
- Accompagner les interactions entre l'enseignement supérieur et le tissu économique, stimuler la valorisation, l'irrigation de la R&D vers les entreprises, via l'innovation et le transfert de technologies,
- Développer les facteurs clés d'attractivité de notre territoire - technologies innovantes, dynamisme économique, culture, éducation, formations, mobilités, qualité de vie - contribuant à attirer des talents, des investisseurs, des entreprises, des grands événements, des artistes et créateurs.
- Affirmer notre territoire comme grande métropole européenne de dimension internationale.

Ambition 7 : Développement économique au service de l'emploi et des citoyens

- Être une métropole inclusive et solidaire au service de l'emploi,
- Mener des actions fortes et volontaristes en faveur de l'emploi des habitants en partenariat avec les entreprises locales et les acteurs économiques.

Quel pilotage et quels acteurs sont concernés ?

Nous avons souhaité concevoir avec nos partenaires ce cap commun, élaboré à partir des apports de chacun (acteurs de l'écosystème, startup, grandes entreprises, PME).

Toulouse Métropole a mis en œuvre une démarche collaborative et partenariale, associant très largement les acteurs économiques, qui ont apporté leurs nombreuses contributions à la définition des ambitions et des actions de cette feuille de route.

Cette démarche se poursuivra tout au long de la mise en œuvre des 27 actions sous la forme d'échanges et de rencontres régulières avec ces différents acteurs, notamment une rencontre plénière annuelle, où nous rendrons compte à la communauté économique et à nos concitoyens des actions abouties, en cours ou à mettre en œuvre.

Feuille de route à télécharger sur :

toulouse-metropole.fr/missions/developpement-economique/ambition-economique.

MAI

**CONCERT EN HOMMAGE
À GEORGETTE PÉRAL (P.28)**

Par les professeurs de l'école
de musique
Ven. 13/05 à 20h
Église

ATELIER PHILORENS

Sam. 14/05 de 10h15 à 12h30
Médiathèque

**RUGBY FAUTEUIL - SUPER 4
(P.25)**

Stade Toulousain / Amsterdam
Sam. 14/05 à 17h30
Maison des Activités Multidisciplinares

CIRQUE SUR L'EAU (P.27)

Dim. 15/05 à 17h
Parc municipal Massot

TRANSTOULOUSAINE

Randonnée pédestre de St-Orens
au Théâtre de verdure sur l'île du
Ramier (St-Michel)

Dim. 15/05
Départ à 9h et 10h
de la Halle sportive

CONFÉRENCE CAFÉ'IN

Comment mieux maîtriser son
smartphone
Merc. 18/05 de 17h à 19h
Salle Jean Dieuzaide
Sur inscription

CONFÉRENCE ALCA

Jeu. 19/05 à 14h30
Gustave CAILLEBOTTE (1848-
1894) : un important témoin
de son temps
Proposée par l'ALCA,
animée par Odile Ferrandon
Espace Marcaissonne

FÊTE DES VOISINS

Ven. 20/05
Dans chaque quartier

FÊTE DE L'ALAC

Sam. 21/05 après-midi
Parc Catala

FÊTE DE L'EUROPE (P.21)

Ven. 20 & sam. 21/05
Halle sportive et marché de plein
vent

FÊTE DES CITY STADES (P.21)

21/05 après-midi
Sur les city stades et à la MAM

VIDE TA CHAMBRE

Dim. 22/05
Associations de parents d'élèves
FCPE et ALISO

Cour de l'école élémentaire
du Corail

TENNIS NATIONAL 3

Dim. 22/05
Championnats de France
Interclubs Seniors Messieurs
TCSO reçoit Tennis club du 16^e

**ATELIER COLLECTIF
DE SENSIBILISATION
À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Mar. 24/05 de 14h à 17h
Salle Jean Dieuzaide
Organisé par le Service Emploi
Inscription : 05 61 93 54 02

JUIN

**CAFÉ LITTÉRAIRE :
MOTS À MOTS (P.29)**

Mer. 1^{er}/06 à 19h
Médiathèque

COUPE DE FRANCE KARATÉ

Sam. 4/06 & dim. 5/06
Maison des Activités
Multidisciplinaires

GALA ALTIDANSE

Sam. 11/06 & dim. 12/06
Altigone

**UN LUTHIER À L'HONNEUR
(P.29)**

Merc. 15/06 à 19h
Médiathèque

NUIT DES ARTS MARTIAUX

Ven. 17/06
Maison des Activités
Multidisciplinaires

FÊTE DE LA MUSIQUE (P.28)

Mar. 21/06
Place Bellières & Altigone

**COURSE DES RIVIÈRES
ET CHÂTEAUX (P.25)**

Dim. 26/06
Départ de la MAM

**MARATHON DES MOTS
(P.29)**

Merc. 29/06 à 20h30
Salle Jean Dieuzaide

JUILLET

**BAL ET FEU D'ARTIFICE
DU 13 JUILLET**

Merc. 13/07
Place Bellières

**PIQUE-NIQUE DE LIVRES
(P.29)**

Jeu. 21/07 de 10h30 à 17h30
Parc municipal Massot

LES PETITS
NOUVEAUX

| Prénom/Nom | Date de naissance |
|----------------------------|-------------------|
| Zacharie BOULANGÉ DADOUCHI | 15/02/22 |
| Charlie LASSALLE | 18/02/22 |
| Paul BALLESTÉROS | 20/02/22 |
| Moana GUÉHÉRY | 20/02/22 |
| Mathéo ANDRIANJAFAMIARANA | 21/02/22 |
| Henry PRUVOT PONS | 22/02/22 |
| Charlotte LOMBARD | 27/02/22 |
| Charlie PASTORELLI | 01/03/22 |
| Asmaou DIALLO | 02/03/22 |
| Kailon GLOMBARD | 02/03/22 |
| Nathan ARGUEL | 08/03/22 |
| Louka POIGNANT | 09/03/22 |
| Éléonore DUTECH DOUSSET | 11/03/22 |
| Ambre CONFORT | 17/03/22 |
| Hugo DOLHEN | 17/03/22 |
| Gabin ROJOT | 21/03/22 |
| Zeyden RAFILIBERA | 22/03/22 |
| Neyla ZIGZAOU | 24/03/22 |
| Samy KHALIFA | 25/03/22 |
| Nathalie KOPRIVSKI | 07/04/22 |
| Rafael NIETO GOMEZ | 10/04/22 |

ILS NOUS
ONT QUITTÉS

| Prénom/Nom | Date de décès |
|----------------------------------|---------------|
| Daniel PINTO | 25/02/22 |
| Georgette BOURREL | 03/03/22 |
| Philippine LACUBE veuve BOUICHOU | 07/03/22 |
| André HARDY | 08/03/22 |
| François IGLÉSIAS | 18/03/22 |
| Mireille GAUTHIER | 21/03/22 |
| René BARTHÈRE | 24/03/22 |
| Hamada MADI ABDALLAH | 28/03/22 |
| Simone GUERET veuve DESBOIS | 28/03/22 |
| Jacqueline FÉDOU | 30/03/22 |
| Maryse DUTOUR | 31/03/22 |
| Lucette ROSSI | 31/03/22 |
| Josy SOUQUI | 01/04/22 |
| Christian BONATO | 03/04/22 |
| Jean-Louis GARCIA | 03/04/22 |
| Gilbert TÉQUI | 04/04/22 |
| Eliane LAPORTE veuve BASTARDY | 05/04/22 |
| Denise COUDERC veuve LOUBET | 08/04/22 |

La mairie à votre service

Hôtel de Ville

46, avenue de Gameville

05 61 39 00 00

contact@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 8 h 30 à 12 h

Affaires Générales

Mairie annexe - bureaux 4, 6 et 7

46 avenue de Gameville

05 61 39 54 00 ou 54 28

etacivil@mairie-saint-orens.fr

Altigone

Place Jean Bellières

05 61 39 17 39

Ouvert du mardi au samedi de 13 h 30 à 19 h

Billetterie sur www.altigone.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Place de la Fraternité - 2, rue Rosa Parks

05 61 39 54 05

accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30. *Prise de RDV recommandée.*

Centre Technique Municipal (CTM)

10 rue du Négoce

05 61 14 80 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de

13 h 30 à 17 h 30

Direction des Ressources Humaines (DRH)

Hôtel de Ville

05 61 39 00 00

contact@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

Candidatures par voie postale : Hôtel de Ville -

46, avenue de Gameville - 31650 Saint-Orens de

Gameville ou par mail : contact@mairie-saint-orens.fr

Environnement, biodiversité et risques majeurs

CTM - bureau 7 - 10 rue du Négoce

05 61 39 54 01

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h (sauf les vendredis des semaines paires : 8 h - 12 h 30).

Espace Pour Tous

2 rue des Mûriers

05 61 39 54 03

espacepourtous@mairie-saint-orens.fr

Guichet Famille

CTM - 10 rue du Négoce

05 61 14 88 72

Guichet-famille@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

Maison Petite Enfance

Rue du Centre

05 61 39 54 25

La Maison Petite Enfance est ouverte du lundi

au vendredi de 7 h à 19 h (secrétariat de 8 h à 18 h)

Médiathèque municipale

Espace culturel Altigone

05 61 39 27 39

mediatheque@mairie-saint-orens.fr

Service emploi

2 rue des Mûriers - bât. A

05 61 39 54 02

emploi@mairie-saint-orens.fr

Urbanisme Réglementaire

CTM - 10 rue du Négoce

05 61 14 88 44

urba@mairie-saint-orens.fr

Ouvert tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30

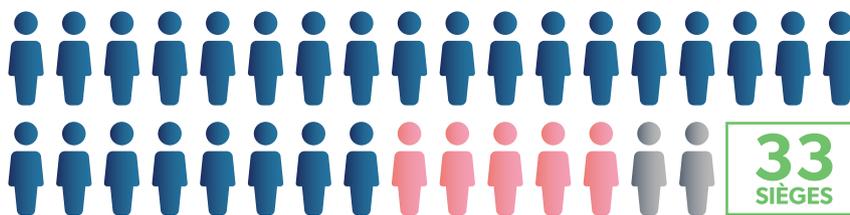
Pour obtenir des renseignements, prendre RDV

partéléphone ou mail. Le dépôt de documents

se fait tous les matins au CTM.



Une édition réactualisée du plan de ville est disponible à la mairie et au Centre Technique Municipal.



AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS

Une fois de plus les Saint-Orennais ont prouvé leur civisme en se rendant massivement aux urnes !

En effet, déjà les médias avaient fait sur ce sujet un reportage télévisé avant les élections parce qu'il ressort régulièrement de toutes les statistiques des scores très honorables de participation citoyenne de notre ville.

Puis les contrôleurs mandatés sur le terrain par le Conseil constitutionnel ont pu également constater de visu dans les bureaux de vote la rigueur des agents et des bénévoles et poser les questions qu'ils jugeaient opportunes, sur l'organisation, l'ambiance générale...

Mais point de secrets cachés, point de formules magiques pour se retrouver dans cette situation car cela devient presque naturel dans une ville reconnue pour sa qualité de vie, dans une ville où les réunions de quartier sont régulières et où chacun peut s'exprimer, dans une ville où l'évolution urbaine est maîtrisée, dans une ville qui s'efforce de placer la relation humaine avant toute autre considération, et nous sommes, vous le savez tous, à l'écoute de celles et ceux qui souhaitent co-construire les projets

ambitieux que nous portons pour notre commune, afin de laisser un bel héritage à nos successeurs.

Pourtant, vous aurez tous remarqué qu'au fil des parutions dans cette page consacrée à la libre expression, cela semble déplaire à une minorité qui s'ingénie davantage à dénigrer qu'à construire, s'inspirant sans doute du célèbre « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose » que dénonçait déjà Francis Bacon au XVIII^e siècle...

Il y a là, à n'en pas douter, un entêtement qui frise la mauvaise foi, sinon pourquoi s'acharner à marteler des informations erronées sans aucune relation avec la réalité ?

Alors, parce qu'il devient nécessaire de ne pas vous laisser dans l'ignorance de la vérité, nous vous donnons rendez-vous dans un prochain numéro pour répondre aux fausses informations qui vous sont régulièrement distillées.

Aujourd'hui, nous avons surtout l'envie et le plaisir de vous remercier et de vous adresser nos sincères félicitations pour votre contribution à continuer de porter haut la réputation de Saint-Orens !

À SAINT-ORENS LE CŒUR DE LA VILLE C'EST VOUS

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat a été annulé par la justice qui a ordonné à la Métropole de Toulouse de cesser de construire sur des terres agricoles. Toutes les communes membres de la métropole sont désormais obligées de suivre le Plan Local d'Urbanisme précédemment en vigueur. Le PLU de St-Orens ne prévoyait pas le ravage de la zone agricole de l'Albigès qui jouxte le quartier Catala... Sans aucune concertation, M^{me} le Maire a décidé d'y construire un Centre de Formation des Apprentis. Si nous ne dénigrons pas la construction d'un CFA, nous nous inquiétons du terrain où celui-ci devrait voir le jour : dans un champ où paissent chevaux et chevreuils, et classé terrain agricole ! Un champ où l'aménagement de la voirie n'est pas une priorité et où la route déjà encombrée aux heures de pointe ne sera pas agrandie pour

accueillir tous les élèves et enseignants. Nous avons proposé que soit étudiée la possibilité de construire ce CFA sur la zone proche du Campus de TBS Entiere : cette zone de circulation aménagée avec transports en commun, terrains disponibles et répondant à une logique territoriale nous semble plus pertinente. M^{me} le Maire nous a répondu que notre idée n'intéressait pas sa majorité et aucun débat n'a été possible après notre intervention en Conseil municipal du 29 mars. Une fois de plus, sans discussions, sans explications, ces projets inadaptés seront posés en dépit du bon sens. Une fois de plus, sans logique et sans respect de l'environnement nous allons nous retrouver avec un projet de construction inadéquat et non adapté à la zone dans laquelle il sera implanté. Une fois de plus les avis des St-Orennais seront méprisés...

BIEN VIVRE À SAINT-ORENS

Opposée aux projets de construction de la Zac du Tucard, D. Faure est élue en 2014 voulant faire croire à un urbanisme maîtrisé. En réalité, elle a fait inscrire dans le plan de l'habitat de la métropole un nombre de nouveaux logements à construire par an qui fait de notre commune celle avec le plus grand nombre ramené au nombre d'habitants ! Il n'est pas étonnant

que la population de St-O ait augmenté de plus de 30 % en dix ans. Mais ce n'est pas fini, la « commune souhaite densifier son habitat dans des zones d'environ 300 m de chaque côté de la route de Revel », soit 2,7 km², sans compter 1000 futurs logements au Tucard. Il n'est donc pas étonnant qu'une élue soit chargée de la relation avec les promoteurs !

LA FÊTE DES CITY-STADES

SAMEDI
21
MAI
14h - 18h

Monte
ton équipe
de **6 joueurs**
et gagne
le tournoi !
Grande finale
à la MAM à 19h

Renseignements et inscriptions :
INFO JEUNES 06 41 53 41 79
pij@mairie-saint-orens.fr

 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr